

LE RÉVEIL

ÉDUCATION PUBLIQUE—RÉFORMES

ARTHUR BUIES, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR

Vol. II

MONTREAL, SAMEDI, 11 NOVEMBRE 1876

No. 25

MONTREAL, 11 NOVEMBRE 1876

La première semaine de novembre 1876 aura été une époque mémorable dans l'histoire des continents européen et américain. Dans le vieux monde, c'est un empire jadis formidable, et imposant encore, qui s'ébranle et que des ennemis irréconciliables attaquent de tous côtés pour lui porter enfin le dernier coup; dans le nouveau continent, c'est l'élection présidentielle, événement périodique, par conséquent attendu, mais qui n'en agite pas moins toute la nation dans un ferment d'idées, jusqu'au plus humble log-house des territoires de l'ouest. Ici, l'incertitude ne dure pas longtemps; un seul jour met fin à tous les calculs, et l'on voit ce peuple de quarante millions d'âmes rentrer dans un repos, subit après avoir passé par toutes les anxiétés et toutes les espérances. Plus les chances étaient égales avant le jour décisif, et plus la lutte était vive, plus les moyens mis en usage étaient nombreux et variés, plus les aspects en étaient divers. Cette fois, la fortune est singulièrement balancée et bien peu d'élections présidentielles, depuis le commencement de ce siècle, nous en offrent un pareil exemple. En 1796, alors que Thomas Jefferson et John Adams, deux des pères de l'indépendance, se disputaient la magistrature suprême, deux votes seulement de plus eussent donné au premier la présidence à laquelle il parvint quatre ans après. Soixante-huit des électeurs présidentiels réunis votèrent pour Jefferson, et 71 pour Adams; mais en 1800, Jefferson eut 73 voix contre 65 données à son concurrent qui cherchait à se faire réélire. Douze ans plus tard, les électeurs présidentiels, dont le chiffre est basé sur la population, étant plus nombreux, et l'écart entre eux par conséquent plus considérable, la proportion restant la même, un déplacement de vingt votes eût suffi pour empêcher la réélection de Madison et pour installer DeWitt Clinton à la Maison Blanche. En 1836, il en fut de même pour Van Buren qui ne dut son élection qu'à la faible majorité de 22 voix. En 1844, l'Etat de New-York, appelé l'Etat-empire, parce qu'il est de beaucoup le plus peuplé, tenait à lui seul la balance entre les deux candidats, Henry Clay, chef

du parti whig, et Polk, représentant le parti démocrate. Il n'y avait entre eux qu'une différence de 5,156 voix, résultant du vote populaire direct de l'Etat; mais, un troisième concurrent vint s'interposer; il eut 15,812 voix données en grande majorité par des whigs, de sorte que Clay perdit son élection. Aujourd'hui, la situation est presque la même; entre Hayes, républicain, et Tilden, démocrate, qui se partagent presque également les votes des trente-neuf Etats, se présente le candidat du parti des greenbacks, le vénérable Peter Cooper, âgé de 84 ans, et le premier philanthrope d'Amérique; que les quelques milliers de partisans, qui vont voter pour lui se rattachent plutôt par leurs principes à Tilden qu'à Hayes, et le candidat démocrate est élu, à moins qu'une majorité absolue soit impossible à obtenir dans le collège électoral, et alors c'est la Chambre des Représentants qui élira le président.

Le fléau de l'élection au premier degré dans les Etats-Unis, ou, si l'on veut, l'élection directe, est le grand nombre de fraudes pratiquées sur les listes électorales par des individus qui se présentent dans plusieurs bureaux d'enregistrement et y donnent de faux domiciles, ce qui leur permet de voter plusieurs fois, ou bien qui emploient de faux certificats de naturalisation. Ces fraudes ont été énormes cette année-ci, la différence dans le nombre des électeurs, pour le seul état de New-York, s'étant élevée à 38,149, de 1875 à 1876. Ceux qui se plaignent de ces manœuvres qui mettent à néant la vertu du suffrage universel, ce sont les républicains; ils ne cessent de leur faire une guerre acharnée et de les dénoncer par tous les moyens qu'une publicité illimitée donne aux américains; ceux qui en profitent, paraît-il, ce sont les démocrates qui ne craignent pas de faire voter un nombre indéfini de nouveaux arrivants auxquels ils font donner des certificats de naturalisation, ou bien qu'ils déplacent d'un quartier à l'autre, en leur payant un logement temporaire, pour qu'ils puissent se faire inscrire au bureau d'enregistrement du nouveau quartier où ils se trouvent. Les républicains sont en outre partisans de la contraction du papier-monnaie, et donnent comme leur premier titre au choix des électeurs la diminution de la

dette fédérale qui, de \$2,756,431,592 qu'elle était en 1865, est réduite aujourd'hui à \$2,099,439,345, c'est-à-dire à près de 700 millions de moins. Mais il s'est glissé au sein du parti républicain, longtemps à la tête des affaires et gouvernant avec de fortes majorités depuis 1860, ce qui finit toujours par atteindre les meilleurs partis comme les meilleures institutions trop puissantes, la corruption qui rend d'abord les consciences obèses, puis bientôt après vénales. Le parti démocrate en est également infesté ; mais il n'est peut-être pas impossible que l'exercice d'un pouvoir très-contrôlé, avec une majorité fort restreinte, apporte des éléments nouveaux dans l'administration publique ; et l'oblige à la moralité et à la vertu, condition indispensable de durée pour les gouvernements populaires.

Quand un peuple a été longtemps balancé entre deux partis attachés à des traditions rigoureuses qui établissent comme une muraille que cherchent en vain à percer les idées nouvelles, le besoin se fait rapidement sentir d'un autre parti qui réponde aux aspirations du temps et qui élargisse le cercle de la politique. Il semble que les Etats-Unis en soient arrivés là, et, que les dénominations surannées de républicains et de démocrates n'aient plus le même sens qu'autrefois, maintenant que les conditions sociales ont été absolument changées et que les questions de principes qui divisaient les deux camps ont reçu leur solution. Reste toujours, bien entendu, une très-grande différence dans les tendances des individus qui composent chaque parti, et ces tendances se manifestent avec vigueur dès que de grandes questions deviennent en jeu. Les tendances des démocrates sont vers la souveraineté des Etats et celles des républicains vers la centralisation fédérale ; mais au point de vue de la politique active, il ne saurait être question aujourd'hui d'aucune tentative sérieuse de la part des démocrates, et la lutte des partis se trouve à peu près réduite à une question d'administration, comme chez nous entre rouges et bleus.

Quant au nouveau parti, il semble n'avoir en vue que des solutions économiques et financières, telles par exemple que le règlement de la question du papier-monnaie ; mais qui sait où peuvent le conduire ces modestes débuts et s'il ne deviendra pas avant longtemps comme un modérateur entre les prétentions peut-être exagérées des républicains et les espérances dangereuses des démocrates ?

Jetons maintenant un regard sur l'Europe. Il y a quelques jours, tout semblait devoir s'apaiser dans l'Orient ; la Russie avait posé son ultimatum et la Porte l'avait accepté, disaient les dépêches ; l'armistice, préliminaire de la paix, allait être conclu ; la Serbie gardait son indépendance et des réformes devaient être accordées pour satisfaire les populations chrétiennes. Puérités diplomatiques ! Est-ce avec des combinaisons et des artifices qu'on arrête la chute d'un empire qui tombe de lui-même, parce qu'il est essentiellement antipathique aux idées, aux mœurs et à la marche de la civilisation au milieu de laquelle il se trouve comme un élément morbide, comme un ulcère attaché à son

principe ? La Turquie, qui représente le fatalisme et l'inertie qui en est la conséquence, la sauvagerie militaire, le côté brutal de la nature humaine, l'esclavage de la femme, peut-elle subsister plus longtemps encore au sein de l'Europe progressiste, humanitaire et travailleuse ? Non, la puissance ottomane doit reculer, disparaître devant l'Europe moderne, et se réfugier en Asie où elle pourra vivre encore pendant quelques dizaines d'années en attendant que les mêmes causes, se propageant, la fassent disparaître tout-à-fait. Le gouvernement britannique essaiera en vain d'étayer ce colosse vermoulu ; il a contre lui la nation anglaise elle-même, cette nation où l'on a vu longtemps quelques milliers de propriétaires, de manufacturiers et de marchands faire la pluie ou le beau temps à discrétion, et qui, aujourd'hui, abjure l'goïsme et entre dans le grand courant des sentiments humains. "Il a suffi pour cela, dit un contemporain, d'une réforme électorale, d'une extension du droit de suffrage, de l'avènement d'une nouvelle couche," suivant l'expression consacrée.

Cependant, le gouvernement britannique se tient prêt à toutes les éventualités ; il garde une flotte d'observation aux portes de Constantinople et dirige un œil plus que jamais attentif à ses ports militaires de la Méditerranée, tels que Malte et Gibraltar qui, à eux deux, absorbent presque autant de soldats de l'armée anglaise que toutes les autres colonies britanniques ensemble, l'Inde exceptée. Gibraltar et Malte réunis, n'ont en effet pas moins de dix à onze mille hommes de garnison, outre une batterie d'artillerie de mille hommes pour chacune de ces forteresses, tandis que le reste des colonies anglaises renferme à peine 13,000 hommes de l'armée régulière. Mais le sentiment public fait contre-poids aux traditions de la diplomatie, et le monde étonné voit une démocratie inconnue surgir au sein de cette nation oligarchique, renverser les vieilles bases et faire une politique d'humanité et de justice, à la place de la vieille politique d'intérêts et d'équilibre si pleine de déceptions et de fictions.

Quant à la France, elle paraît déterminée à n'intervenir dans les affaires européennes sous aucun prétexte que ce soit ; elle n'est pas pressée de faire des alliances, elle s'en défie même, et surtout de l'alliance avec l'Angleterre. L'abandon et le malheur l'ont rendue soupçonneuse ; la presse de Paris recherche ce qu'a produit l'alliance anglaise depuis 1815, et elle en conclut que cette alliance a toujours été nuisible ; aucun des gouvernements, qui se sont succédé en France depuis cette époque, n'en a retiré d'avantages ; au contraire. Ainsi, la Grande-Bretagne s'est toujours opposée aux projets extérieurs de la Restauration, elle ne voulait pas que la France se relevât et reconquit en Europe le rang qu'elle y occupait avant la chute de Napoléon ; elle fit tout en son pouvoir pour empêcher l'expédition d'Alger qui devait donner à la France une magnifique colonie à quarante heures de ses rivages, et non seulement cela, mais lui apporter encore le littoral de la Méditerranée et l'Egypte elle-même, en même temps que

la frontière du Rhin serait rétablie, suivant un traité conclu avec la Russie qui, de son côté, s'emparait de la Turquie d'Europe. C'est alors que le Cabinet de St. James jura la chute des Bourbons et qu'il y parvint en effet, grâce aux moyens dont il aida la révolution de 1830.

De même, lorsque Louis Philippe refusa de s'engager avec l'Angleterre dans sa politique orientale et voulut ne consulter que les intérêts de la France dans ses relations avec l'Espagne, le renversement de sa dynastie fut-il décidé dans les conseils britanniques. Plus tard, ce fut au tour de Napoléon III qui commit aux yeux de l'Angleterre l'énorme faute de conclure avec la Russie une paix prématurée. L'Angleterre voulait la guerre à outrance; obligée de s'arrêter et de signer le traité de Paris, elle s'en vengea en cherchant une autre alliance continentale, et son nouvel allié fut la Prusse. Voilà ce qui explique l'indifférence de la nation britannique durant la guerre de 1870 et les sympathies mal déguisées avec lesquelles étaient accueillies à Londres les victoires des armées allemandes.

Pour toutes ces raisons puisées dans l'histoire et dans l'instinct sûr qui la guide, la France comprend qu'elle n'aura jamais dans l'Angleterre une alliée fidèle et solide. L'adversité l'a peut-être rendue trop défiante; mais elle avait autrefois trop de confiance et s'abandonnait avec une légèreté et une générosité presque toujours fatales: ses alliances ont presque invariablement tourné contre elle, au profit de ses alliés, de sorte qu'aujourd'hui elle rentre en elle-même, consulte ce qu'elle avait toujours dédaigné, ses intérêts, examine froidement tous les côtés d'une situation, et ne veut pas s'engager à moins d'être bien sûre de retirer du feu sa part de marrons.

Quand la France se sera bien recueillie et qu'elle aura acquis cette sagesse féconde que donne le malheur, elle sera forte.

P. S.—L'article ci-dessus était imprimé lorsque les dépêches télégraphiques des 39 Etats de l'Union Américaine ont annoncé au monde entier la victoire du candidat démocrate, M. Tilden, par 19 voix de majorité seulement sur 380 électeurs. Jamais on n'avait encore vu aux Etats-Unis une lutte aussi serrée, pour la magistrature suprême. Voilà de nouveau l'avènement au pouvoir du parti démocrate après seize ans de jeûne: nous allons le voir à l'œuvre. Sans doute que, s'il est fidèle à ses promesses, dans un an d'ici les Etats-Unis n'auront plus un son de dette et les vertus de l'âge d'or auront remplacé les spéculations sur les chemins de fer et les mines.

LES EVEQUES vs L'ARCHEVEQUE

Il paraît que le parti libéral, ou plutôt le parti *national*, vient de l'échapper belle. Le danger, qu'il a couru a été énorme, si on en croit certaines rumeurs. Mais, allons droit au fait. Nous annonçons à nos lec-

teurs, il y a une couple de mois, que le *Herald* avait percé à jour le mystère de la mission qui avait été confiée à Mgr. Lallèche et au chanoine Lamarche auprès du St. Siège. Il ne s'agissait ni plus ni moins, on se rappelle, pour ces deux émissaires, que d'aller faire lever l'espèce *d'interdit* que comportait la lettre pastorale de l'archevêque de Québec du 25 mai 1876, laquelle enjoignait aux curés d'être plus prudents à l'avenir et de ne plus intervenir activement en politique, soit en chaire, soit partout ailleurs. Depuis lors, les deux délégués programministes sont revenus de Rome, et il faut bien avouer, en présence de ce qui se passe, que leurs démarches n'ont pas été complètement infructueuses et que leur mission a été couronnée d'un certain succès.

En effet, il y a une quinzaine de jours, le *Canadien* a publié un bref de Pie IX adressé à l'évêque des Trois-Rivières. La publication de ce bref était accompagnée d'une lettre pastorale de Mgr. de Rimouski dans laquelle il est dit que, dans ce document émanant de Rome, le chef suprême de l'Eglise approuve formellement la lettre collective des évêques du 22 sept. 1875. En outre, Mgr. Langevin y donne clairement à entendre que le dit bref porte un désaveu du mandement de l'archevêque du 25 mai dernier.

Le même jour que la publication de ce bref et de cette pastorale avait lieu dans le *Canadien*, les journaux nous annonçaient que Nos Seigneurs les évêques de la province s'étaient réunis à Québec, et qu'après une courte séance, ils s'étaient dispersés. Si nos informations sont correctes, et nous avons tout lieu de les croire telles, voici ce qui se serait passé à cette réunion qui, quoique brève, aurait été fort orageuse. Les évêques ainsi réunis en conciliabule auraient fortement insisté auprès de l'archevêque afin de l'induire à se joindre à eux pour signer une lettre pastorale collective semblable à celle du 2 septembre 1875, et basé sur le bref adressé à l'évêque des Trois-Rivières, mais, par exemple, beaucoup plus forte dans ses termes et plus explicite dans sa condamnation du libéralisme catholique, c'est-à-dire du parti libéral—car c'est tout un aux yeux des prêtres—que celle de l'autonomie dernier. On rapporte que Mgr. Taschereau ne voulut jamais y consentir et se retrancha derrière un *non possumus* qui a découragé ses confrères, lesquels ont jugé à propos de réintégrer domicile au plus vite sans tambour ni trompettes.

Nous avons donc raison de dire en commençant que le parti libéral ou *national* venait d'échapper à un grand danger. Qu'on y songe donc en effet. Si l'archevêque avait cédé aux sollicitations de ses collègues et si une nouvelle lettre collective conçue dans le même esprit que celle du 22 sept. avait paru, tout l'effet du mandement du 25 mai dernier, de la bulle *Inter multas sollicitudines* et de la pastorale l'accompagnant eût été détruit du coup. Et l'on voit d'ici tous les curés, s'autorisant de cette nouvelle lettre collective comme ceux de Charlevoix se sont prévalu de celle du 22 sept., jeter feu et flammes du haut de la chaire, exploiter le confessionnal et intréguer dans le presbytère contre tous les candidats libéraux. C'est alors que la réaction conservatrice aurait marché bon train, car, il est inutile de se dissimuler que tant que les curés auront la permission d'user des choses saintes contre un parti, ce parti sera, vu l'état moral et intellectuel dans lequel se trouve actuellement la province, forcément écrasé.

Le danger vient d'être évité, il est vrai, mais pensez-vous que tous les évêques réunis contre l'archevêque ne finiront pas par l'emporter? Croit-on que ce dernier

ne finira pas par succomber aux intrigues de toutes sortes que les jésuites et les programmistes ne cessent de tramer à Rome contre lui? Oui, avant six mois, l'archevêque aura cédé, ne serait-ce que pour avoir la paix, et alors, vous libéraux-nationaux, vous serez dans de jolis draps. Tout l'épiscopat vous sera hostile. A quoi vous auront servi vos concessions, vos yeux doux au clergé? Ils n'auront servi qu'à vous affaiblir, car vous devez vous apercevoir que l'élément libéral protestant s'éloigne de vous. La répudiation que vous avez faite du *Reveil* a ouvert les yeux des protestants libéraux. Ils voient que pour vous assurer l'appui du clergé, ou du moins sa neutralité, vous êtes prêts à tout faire, à abandonner tous les principes qui faisaient votre force et étaient votre raison d'être jadis. Ce spectacle les écœure et ils commencent à se détourner de vous avec dégoût. On peut dire avec le proverbe, qu'à force d'avoir voulu courir deux lièvres à la fois vous les avez perdus tous les deux. D'une part, il ne reste plus qu'un évêque dans notre province qui veuille rester neutre à votre endroit, et d'autre part l'élément libéral protestant vous fait le pied de nez.

Non, sachez-le bien, le parti libéral, pas plus ici qu'ailleurs, ne peut compter sur l'appui du clergé. Notre nom seul de libéraux nous rend suspects. Le clergé a un allié naturel, c'est le parti conservateur. Toute alliance de sa part avec un autre parti ne pourra être que temporaire. En tout pays, un conservateur est généralement un homme qui est prêt à accepter tous les faits accomplis, même les plus iniques, sans mot dire, qui déteste le progrès et n'a qu'une idée fixe: conserver tous les abus existants afin d'en vivre. Son idéal, c'est le passé avec son cortège d'institutions bizarres et vermoulues. Un libéral, au contraire, est un homme qui veut faire suivre à son pays la marche progressive de tous les autres peuples civilisés. C'est un homme qui a des idées avancées, parce qu'il est capable d'en concevoir de nouvelles et parce qu'il a assez de force d'intelligence pour s'approprier celles qui germent et se produisent chaque jour dans le monde, tandis que le conservateur, lui, n'a d'autre idéal que le passé et n'a que des idées arriérées, vu que son cerveau débile ne saurait en répercuter d'autres que celles que lui a léguées la tradition.

Voilà le contraste que présentent le conservateur et le libéral, en ce pays-ci comme partout ailleurs. On comprend maintenant pourquoi le clergé a un faible pour les conservateurs et pourquoi aussi il abhorre instinctivement les libéraux. C'est donc folie de la part du parti libéral que de s'obstiner à vouloir s'insinuer dans les bonnes grâces du clergé, attendu qu'il n'y réussira jamais. Tout ce qu'il peut faire, c'est de prendre les moyens de se protéger contre ses hostilités et contre l'esprit d'envahissement et de monopole qu'il manifeste en toutes sortes de choses qui sont étrangères à sa sphère d'action ici-bas. Ce moyen de protection n'est pas difficile à trouver. C'est de répéter dans chaque comté où le prêtre sortira des limites de son devoir ce qui s'est fait à Charlevoix. Il ne faut pas avoir peur de recourir aux tribunaux pour faire rentrer les prêtres récalcitrants dans l'ordre et les forcer à la neutralité en temps d'élection. De plus, il est parfaitement inutile de compter sur les mandements, et surtout, d'invoquer de tels documents pour se faire valoir auprès des électeurs. Agir de la sorte, c'est jouer le jeu des conservateurs, qui auront toujours dix lettres pastorales en leur faveur contre vous autres une. La ligne de conduite de tous les vrais libéraux doit donc être de parler raison au peuple et de ne pas l'accoutu-

mer à croire que, quand il s'agit uniquement de politique, les évêques ont le droit de s'en mêler et de dicter aux électeurs le choix qu'il doivent faire. Il faut habituer les gens aussi à ne voter que d'après leur propre conscience et au meilleur de leur jugement.

"Mais, dira-t-on, quand on fait de la politique active, il ne faut pas s'en tenir au platonisme des idées et des principes, il faut entrer dans le domaine des faits en se faisant élire pour agir en parlement, et pour cela, il est nécessaire de se concilier le plus possible la seule grande influence électorale qui existe dans la province: le clergé. Québec tient la balance, si nous y perdons, la majorité tout est perdu, nos adversaires ressaisiront le pouvoir à Ottawa"

Il est vrai que dans l'état actuel des partis notre province semble être l'arbitre des destinées de chacun d'eux. Mais a-t-on la bonhomie de croire que les choses demeureront éternellement en l'état et qu'un changement n'est pas possible? Supposons qu'aux élections de 1878 les libéraux soient balayés comme se plaisent à le dire les *tories*, et cela, grâce aux manœuvres du clergé, pense-t-on que le ministère actuel succumbra? Tel n'est point notre avis. Car, si vous vous relevez, si vous arborez des couleurs franchement libérales, si vous vous montrez de vrais libéraux enfin, si vous allez aux polls avec des principes avancés et progressifs inscrits sur votre bannière, vous pourrez espérer de voir un appoit considérable se détacher de l'autre parti et venir vous prêter main-forte. Les protestants libéraux et amis du progrès des autres provinces [lesquels sont vos alliés naturels], vous tenderont une main sympathique et vous soutiendront dans votre lutte pour l'avancement intellectuel de nos compatriotes et contre les envahissements du cléricalisme. Non, messieurs, vous ne perdez pas le pouvoir, mais bien au contraire, le parti libéral se trouvera débarrassé des parasites et des *nationaux* du genre de la *Gazette de Sorel*, gens qui, par leur conduite ambiguë et à double-face, font plus de mal que de bien aux causes qu'ils ont l'air de servir.

De plus, les libéraux étant moins nombreux en chambre en profiteraient, attendu que, quoiqu'en minorité dans le Bas-Canada, les quelques députés élus, et les nombreux candidats battus exerceraient à eux seuls tout le patronage. Est-ce que cette position de parti en minorité dans une province, mais en majorité aux Communes, n'a pas parfaitement servi les intérêts de Sir John A. McDonald et de sa poignée de fidèles d'Ontario, qui ont exercé pendant une quinzaine d'années tout le patronage de la province-sœur? Si jamais une pareille chose se réalisait, il serait hautement réjouissant de voir quelle mine désappointée aurait nos conservateurs bas-canadiens. En voilà des gens qui seraient diablement attrapés, comme ils le mériteraient au reste.

Donc, ce qu'il faut pour remettre le parti libéral à flots et lui redonner son éclat et sa vigueur d'autrefois, c'est de laisser de côté l'illusion de croire qu'il fera de meilleures affaires à Ottawa en recherchant l'alliance du clergé, de préférence à celle des protestants libéraux. Qu'il laisse là les évêques et leurs mandements, qu'il revienne plutôt à ses anciennes traditions, qu'il lutte de nouveau pour le triomphe des principes de liberté en tout ordre de choses, et cela lui portera plus de bonheur que de perdre son temps à faire les yeux doux à un corps qui le déteste cordialement et qui ne sera satisfait que de son complet anéantissement.

D'ailleurs, si les libéraux-nationaux persistent dans le système de reculades qu'ils ont suivi depuis quelques années, ils finiront par s'apercevoir que, toutes

leurs concessions et leur abandon de principes ne les sauveront même pas du naufrage inévitable qui les attend aux élections de 1878. Quant à nous, nous ne souhaitons qu'une chose, c'est que, s'ils continuent à reculer au lieu d'avancer, ils éprouvent aux prochaines élections générales une défaite éclatante et signalée, et ce, par les mains du clergé; car nous osons espérer, qu'alors au moins, on ouvrira les yeux, et qu'on reviendra au véritable libéralisme, à ce libéralisme que nos pères, au temps de l'*Avenir* et du *Pays*, n'avaient pas honte de prêcher fermement et à ciel ouvert.

ARISTIDES PICHÉ.

Un des plus criants abus qui existent dans toutes les provinces du Dominion, c'est l'exemption de taxes pour un grand nombre de communautés et d'institutions, sous le prétexte de leur caractère religieux. Ces communautés sont pour la plupart extrêmement riches; leur fortune se chiffre par millions, et elles n'ont pas à craindre les éventualités et les risques du commerce; cependant, elles seules sont exemptes d'une des plus lourdes charges qui pèsent sur les établissements publics ordinaires et sur les particuliers.

Dans la province d'Ontario, il se fait un mouvement tellement sérieux contre la continuation d'une aussi criante injustice, que tous les journaux, indépendamment du parti auquel ils appartiennent, se sont ligués pour la battre en brèche; écoutons, entre autres, ce que dit à ce sujet le *National* de Toronto:

"Sans parler de Montréal et Québec, mais nous bornant à Ontario, nous avons, dans deux villes que nous allons nommer, un exemple frappant de la flagrante injustice faite aux contribuables honnêtes et surchargés de taxes. A Toronto, des propriétés appartenant à l'église et représentant une valeur de \$2,626,548, sont exemptes de taxe: sur ce montant \$1,902,402 appartiennent aux protestants et \$724,246 aux catholiques. A London, les propriétés de l'église qui sont exemptes de taxes représentent près d'un million de piastres, et de même, à proportion, dans chaque municipalité de la province. Est-il juste qu'un pareil état de choses continue? Est-il juste, dans un temps de crise, où chacun, depuis le riche marchand jusqu'au pauvre journalier, a de la peine à "nouer les deux bouts," comme on dit vulgairement, est-il juste que les taxes soient réparties d'une manière tellement inégale? Les pauvres souffrent surtout, mais ils ont sous la main le remède à leurs maux.

Qu'ils déclarent formellement aux ministres qu'ils ne soutiendront plus leurs églises; qu'ils avisent bien formellement leurs représentants dans la législature que, l'état ayant répudié toute alliance avec l'église, il ne faut pas continuer cette alliance sous le faux semblant d'exemption. Exempter, dans ce cas, c'est doter. Reste à savoir jusqu'à quand le peuple se soumettra à une taxe dont de riches corporations religieuses devraient payer leur quote-part."

Un nommé Patrick Kennedy, de Ormstown, atteint d'aliénation mentale a été envoyé en prison par un magistrat de police.

En voilà un qui paie pour beaucoup d'autres! Et l'on parlera après cela de circonstances atténuantes! A quoi sert d'être fou?....

CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur.

On m'a fait l'insigne honneur de répondre à la communication que je vous ai adressée. C'est un *amicus* qui s'est chargé de ce soin, et à sa louange, je dois dire qu'il s'est très bien acquitté de sa tâche, si pour lui et les gens de son espèce, la réfutation consiste dans le dénigrement, la calomnie et l'insulte..... j'allais même dire dans la naïveté.

Quel cœur tendre, que ce digne *Amicus*! comme il me plaint! comme il déplore mon égarement! Et assurément il y a de quoi. Un jeune homme de 18 ans, un étudiant de première année, pousser l'audace, l'ingratitude, et que sais-je encore? jusqu'au point de dire que le clergé est responsable de l'ignorance du peuple, ne faisant en cela que répéter ce que pensent tous les gens impartiaux. Y a-t-il un crime plus monstrueux? n'est-ce pas l'abomination de la désolation et la désolation de l'abomination? Cependant, sont-ce ces dix-huit printemps, ou cette première année de droit qui me rendent si coupable?

J'avais l'intention de ne rien répondre à cette attaque, mais la communication de mon ami contient de si belles choses, que ne les pas faire connaître au public serait plus horrible que d'écrire dans le *Réveil*, et Dieu sait si la faute est légère! D'ailleurs, les génies sont rares, et souvent aussi leur mérite est méconnu, mais la gloire de celui-ci est sans tache, et nous nous tenons comme obligés de faire connaître au public les premiers écrits sortis de sa plume. Écoutons dans un pieux recueilliement ce que l'astre nouveau-né proclame: "Il est triste, triste de voir un jeune homme employer ses talents, non pas à honorer sa patrie en louant ce qu'elle a de bon, de grand, mais à la dénigrer en mettant tant ses compatriotes au-dessous du niveau des autres peuples, en ravalant leur intelligence, leur simple bon sens." En d'autres termes, on ne doit pas chercher à détruire les abus qui existent dans un pays, car par là même on dénigre sa patrie.

Est-il possible d'écrire de pareilles niaiseries et d'être plus inepte? joli principe, belles conséquences! Ainsi donc, selon vous, cher *Amicus*, protester contre le régime que nous subissions avant 1840 était un crime? Il aurait fallu remercier au contraire la métropole des quelques libertés qu'elle nous laissait? Elever la voix contre les abus criants qui se commettaient sous les Seigneurs, était une abomination, car c'était faire connaître un mal existant? Selon votre principe, il faudrait se taire, fermer les yeux sur l'augmentation incessante des crimes, pour rendre grâce à Dieu des millions de bonnes œuvres qui s'accomplissent chaque jour dans les maisons religieuses, pour louer le zèle du clergé, la vertu des habitants, l'habileté des conservateurs, l'orthodoxie du cabinet de Québec? Et bien! louez notre patrie tant que cela vous plaira, élevez le peuple canadien français jusqu'aux nues, montrez-le la personnification de l'intelligence, déclarez-le le plus instruit de l'univers, dites, quel résultat obtiendrez-vous? Non, monsieur *Amicus*, ce n'est pas par ce moyen qu'on détruit les abus, ce n'est pas ainsi qu'on forme un peuple fort et vigoureux, ce n'est pas en vantant à tout propos nos vertus et notre condition, que nous parviendrons à extirper ce qu'il y a de mauvais chez nous. La maxime que vous prônez a toujours conduit à l'abrutissement d'un peuple et à sa ruine complète.

Plus loin, le profond philosophe s'écrie dans un saint enthousiasme: "N'est-il pas odieux d'entendre un canadien parler de la sorte! Et nous pourrions l'é-

" conter impassiblement ? " Quelle vertueuse indignation ! quel feu guerrier ! De grâce, modérez votre ardeur, mon ami, vous ne m'amènerez certainement pas en champ clos. Du reste, pourquoi cette colère contre un pauvre hère comme moi, pour un article si digne de pitié ? Apaisez donc votre courroux, et si vous êtes capable de raisonner, montrez-moi tout l'odieux de ma communication. L'abbé Chandonnet n'a-t-il pas soutenu la même chose que moi, c'est-à-dire que notre éducation valait moins que rien ? Pourquoi ne l'avez-vous pas réfuté, n'avez-vous pas protesté ? Vous demandez des preuves de mes avancés, lisez les lettres de M. L'abbé Chandonnet et vous en aurez autant qu'il vous plaira.

Un dernier mot avant de finir, car je m'aperçois que j'ai été plus long que je ne le désirais. Je relève cette phrase sublime, digne de l'admiration de tous les Canadiens, " Il n'abreuvait pas d'outrages le corps " vénérable qui a donné ses soins les plus grands, son " temps, son argent et son intelligence au soutien et au succès de l'instruction."

Avoir mis tout ce bagage pour arriver à un aussi maigre résultat, c'est vraiment malheureux. Cependant ce mot " argent " m'intrigue quelque peu. Les maisons d'éducation sont-elles riches ? Et pourriez-vous me dire à combien s'élevait leur fortune, quand elles sont arrivées au Bas-Canada ? Croyez-vous donc le public imbécile pour essayer de lui faire avaler de pareilles énormités ? Les soins, le temps, l'intelligence, passe, mais l'argent ! arrêtez, c'est vraiment par trop fort.

Le langage que je vous tiens augmentera peut-être votre pitié pour moi, mais sachez, illustre Amicus, que vos prédécesseurs ont aussi témoigné une pitié bien profonde pour les fondateurs de *l'Avenir*, pour les principes que si jeunes ils osaient soutenir devant un public accoutumé à ne plus penser par lui-même, et façonné au joug de l'obéissance la plus passive. Cris, menaces, excommunications, tout a été employé pour les perdre dans l'opinion publique, pour les empêcher de réussir. Regardez maintenant au barreau, au parlement, sur le banc judiciaire, et vous verrez ces hommes courageux occupant les premières places. Il est donc probable que votre dédain n'aura guère un meilleur résultat.

Enfin, comme vous, je suis canadien français, comme vous je suis fier de porter ce titre, mais si pour avoir cet honneur il faut sacrifier ses opinions, renoncer à la liberté de penser, alors je préfère m'appeler tout simplement Canadien.

PAUL G. MARTINEAU.

New-York, le 8 novembre 1876.

(Correspondance particulière du Réveil)

Monsieur le Rédacteur,

Je viens de lire une larmoyante histoire en quatre strophes, destinée à réjouir un régiment d'*undertakers*. Cela s'appelle *Ma Colombe*. Après avoir qualifié son cœur de *divin séjour*, l'auteur, plus modeste, le nomme ensuite *creux de rocher*. Cette perle ou plutôt ce paré menace tout lecteur qui osera lire *l'Echo des Deux Mondes* : *caveant consules* !

Les *Deux Mondes*, que nous avons eu l'honneur de parcourir, ont, en général, des *Echos* plus sonores. Je crois, pour ma part, que ce journal a des propriétés—à défaut d'opinions—très léthargiques. Ce doit être l'avant-coureur de la fièvre jaune ! Que l'on me pardonne !

mais ne serait-il pas préférable, dans l'intérêt de l'hygiène publique, qu'il se nommât désormais : *l'Echo de l'autre Monde* ?

Comme ce journal vient d'annoncer qu'un de ses amis (qui démenage) va bientôt offrir au public ses impressions personnelles sur les curiosités de New-York, afin qu'on ne m'accuse pas de plagiat, je m'empresse de le devancer, et, je prie M. Buies de me permettre d'esquisser en quatre coups de plume

LE CENTRAL PARC DE NEW-YORK.

Ni le Pincio à Rome, ni le Prado à Madrid, ni même le fameux bois de Boulogne que tout le monde connaît ne pourraient, par la puissance de leur souvenir, me laisser froid devant les splendeurs du Central Parc.

La première impression qui vous saisit dès la grille, c'est le soin qu'ont mis les *Lendres* américains à dissimuler leurs savantes combinaisons voluptueuses. Ils ont poussé la modestie jusqu'à laisser la nature agir à sa guise, comme une personne émancipée. Les lacs sont transparents. On y cherche machinalement du regard des naiades et l'on aperçoit des cygnes (Léda ne s'en plaindrait pas !) On y souhaite des gondoles et aussitôt *ad libitum* se présentent des gondoliers, au costume pittoresque, qui mettent leurs avirons à votre service. C'est à la fois un rêve et une réalité ; on n'a qu'à descendre un escalier, le plus beau du monde, pour que l'élément liquide soit votre humble serviteur. Une minute après, cette eau que l'on avait prise pour un décor théâtral, s'ouvre, palpite, murmure, scintille sous l'aviron des gondoliers. On double bientôt d'adorables promontoires ; on entre silencieusement dans des golfes inconnus des géographes ; on longe des sentiers solitaires où la flirtation est à son aise... pour étudier la minéralogie ; cette science montre partout ses spécimens, mêlés à une végétation pleine d'ombre et de secrets, curieux assemblage de roches vulcanisées où les lierres, les glycines, les églantiers sauvages sortent des anfractuosités et jettent de tous côtés leur gerbes de fleurs multicolores.

Que de plantes et d'arbustes se traînent et s'élèvent dans tous les sens, depuis *l'Enealyptas* jusqu'au modeste chardon, (si cher au *Franc-Païleur*). Là, c'est un chêne vénérable qui a reverdi *ad libitum* avant l'invasion Européenne ; plus loin, non moins vigoureux, se balance l'orgueilleux noyer d'Amérique [black walnut], rival heureux du mahogany, en ce qui concerne l'ameublement de nos salons. Le pin toujours vert étend son parasol à tout promeneur fatigué ; je le salue comme un représentant du Canada ; il grandit sous la neige et brave la canicule. Lorsque toute la nature semble avoir succombé sous le souffle morbide de l'hiver, lui, ne se laisse pas entamer, il résiste courageusement, que dis-je ? il triomphe définitivement de la force brutale, [l'opposition est bonne à quelque chose] et ranime le paysage glacé de sa verdure embaumée. Même lorsqu'il succombe sous la hache du Canadien, on peut s'écrier : *Honneur au courage malheureux* ! Oui, car son trépas lui-même est une source de prospérité pour le pays, et pour ceux qui vont le chercher si loin au prix de tant de fatigues et de dangers.

Mais pourquoi continuerais-je cette description ? Le vent n'est-il pas venu dépouiller le toit rustique sous lequel j'espérais me reposer, et les oiseaux ne vont-ils pas prendre le chemin de l'exil ? Voici le moment de se recueillir ; sans doute, le livre de la nature reste toujours ouvert pour le poète. Mais le temps a tourné la page : après les chansons de Béranger il ne nous reste plus à lire que les nuits d'Young !!!

Monsieur du Sommerard—ainsi nommé, sans doute parce qu'il ne dort que d'un œil, a exhalé sa mauvaise humeur contre l'Exposition et ses employés et un peu contre les Etats-Unis. La lettre a été un véritable événement et a fait d'autant plus de bruit qu'elle était dénuée de sens commun.

En général, il est excessivement facile de lancer des injures à son prochain. Celui qui crie *au voleur* ! se donne à lui-même un brevet d'honnêteté qui en impose souvent à la multitude.

Cependant, n'est-il pas temps que les peuples du vieux monde y regardent à deux fois avant d'envoyer des invectives à la jeune Amérique et se disent tout bas, entr'eux, avant de commencer : *Que celui qui est sans péché parmi nous lui jette la première pierre.*

Quoiqu'un peu tard, M. du Sommerard déclare maintenant que tous ces cancans sont apocryphes.

On ne pouvait mieux attendre d'un représentant de la vieille galanterie française, et c'est avec bonheur que nous l'entendons dire à la ronde comme la fille de la mère Angot : *Je ne sais pas seulement ce que c'est.*

Lorsque ces lignes paraîtront, un grand événement aura eu lieu. Le monde entier saura à quoi s'en tenir sur l'élection présidentielle ; comme dans toutes les luttes, il y aura un vainqueur et un vaincu. Que ce soit *Tilden* ou *Hayes*, je m'inclinerai devant son mandat comme représentant le suffrage universel, cette seule et unique souveraineté qui n'a pas d'ancêtres, mais justement pour cela plus légitime.

Pour n'être pas du même avis on en demeure pas moins honnête ; et je suis sûr que *Tilden* et *Hayes* n'ont pas besoin d'être présidents pour avoir un certificat de parfaits gentlemen.

J'attends avec sérénité le résultat des polls tout en suivant avec intérêt les péripéties de la lutte ; j'ai certainement mes préférences, mais je ne conserverai pas de haine au cœur après la victoire ni même après la défaite.

Loin de moi ces passions funestes, je voudrais au contraire que tout le monde fût d'accord ; voici même un moyen qui concilierait les exigences des deux partis : Je propose que les deux champions occupent à tour de rôle la Présidence ; de cette façon lorsqu'un des titulaires irait en voyage son second garderait la *Maison... blanche*. Mais cette idée est trop simple pour être acceptée par mes contemporains, et je m'empresse de la remettre dans la boîte aux utopies pour m'en réserver dans une autre occasion.

Puisque les polls vont parler, que me servira-t-il de dire que le meeting français d'*Irving Hall* a été splendide, et que les orateurs, M. Coudert en tête, ont été très éloquentes ? L'auditeire—voyez l'influence du climat—était calme et recueilli, on aurait dit une réunion de quakers ou quelque conférence scientifique. Il n'y a pas jusqu'aux musiciens qui n'eussent l'air débonnaire ; quoique Allemands, ils ont très-bien enlevé la *Marseillaise*. On y a surtout remarqué M. le Maire de New York, qui a réjoui tous les cœurs par un discours des plus démocratiques. Bien que déjà français du côté de sa mère, M. Wickam l'est devenu entièrement lorsqu'il a flétri justement l'inqualifiable conduite de Grant à l'égard de la France pendant ses dernières luttes avec la Prusse.

Mais il est bien question de discours ! Les faits vont avoir une autre éloquence : *Alea jacta est.*

Mardi matin, 7 Nov.

De petits bureaux en bois sont élevés au coin des rues ; on y distribue des tickets. Les policemen station-

nent aux abords des polls ; les citoyens commencent à voter.

Les *business* sont généralement suspendues—la ville a un air de joyeuse fête—les théâtres jouent des pièces de circonstance. Les paris sont ouverts.

Pendant que tout le monde est préoccupé de la grande affaire du moment—les *boys* de tous les quartiers allument des feux dans les rues. Il paraît que c'est un usage national et respecté, car personne ne les contrarie dans leurs démonstrations flamboyantes. Aussi tout le bois qu'ils peuvent chiper à la ronde ; les tonneaux des groceries, les caisses à ordures mal gardées, les derrières de voiture, les vieilles clôtures disloquées sont de bonne prise.

Il n'est pas de rue sans ses feux—ce qui donne à la ville l'aspect d'un immense bivouac.

Minuit.

L'émotion populaire est à son comble ; on se presse aux abords du *City Hall*.

Des cris de victoire se font entendre devant les chiffres annoncés par le télégraphe, qui donnent la présidence aux heureux et triomphants *Tilden* et *Henricks*.

ANTHONY RALPH.

Dans une de ses dernières lettres datées de Philadelphie, Mr. l'Abbé Chandonnet s'exprime ainsi :

"A mesure que l'Exposition tire à sa fin, chacun redouble d'efforts pour en retirer le plus de fruit possible. Chaque peuple donne de son abondance et reçoit de l'abondance des autres en retour. C'est la morale pratique d'une Exposition internationale.

Mais aucun sujet n'attire aussi fortement l'attention des peuples que celui de l'Éducation. Les Etats-Unis, le Brésil, le Japon et beaucoup d'autres pays parmi ceux mêmes qui paraissent très-avancés, ne négligent aucun soin, n'épargnent aucune dépense pour élever de plus en plus chez eux le niveau des études. On a tenu à Philadelphie, pendant toute la durée de l'Exposition, un commissaire spécial de l'éducation. Ce commissaire a pu voir, examiner, étudier à loisir, comparer, choisir. On a retenu des maîtres, adopté des méthodes, choisi des appareils, etc., etc. Dans le département d'éducation de chaque pays, s'il existe un objet remarquable, un appareil perfectionné, un livre précieux, vous apercevrez inmanquablement le placard SOLD TO PENNSYLVANIA, BRÉZIL, etc. etc. Voilà des gens qui auront un musée pédagogique bien monté.

Et nous ? qu'aurons nous fait ? qu'avons nous choisi ? qu'avons nous acheté ? quelle modèles emporter-nous au Canada ? enfin, quelle morale pratique aurons nous tiré du spectacle éloquent de l'Exposition ?

Il est absolument inutile d'ajouter le moindre commentaire à de semblables paroles.

CE QUI SE PASSE DANS LE CIEL LE JOUR DE LA TOUSSAINT

Un journal canadien vient de faire paraître un article fort édifiant sur la Toussaint ; bien que ce grave sujet ne semble pas, de prime abord, se prêter à des plaisanteries profanes, l'auteur du dit article a trouvé moyen d'y introduire des idées exhalantes qui ont éveillé en nous une douce gaité. Il paraît que ce jour là, les saints, non-seulement chantent la gloire du Très-Haut, comme c'est leur devoir, mais, en outre, qu'ils sont "*assis dans la gloire du ciel,*" position pleine de mystères qu'il est interdit de vouloir comprendre. Nous avouons humblement que nous ne figurons pas bien la

position des saints, "assis dans la gloire du ciel," et il nous paraît quelque peu irrévérencieux de transformer une abstraction aussi respectable en fauteuil et de l'appliquer à un usage aussi singulier, même lorsqu'il s'agit de saints.

Un peu plus loin, l'auteur daigne nous apprendre, comme s'il était en communication directe avec les hauteurs de l'Empyrée, que ce jour là le ciel est en allégresse. Nous nous imaginons, d'après ce que l'on nous avait appris dans notre enfance, que les bienheureux jouissaient d'une allégresse perpétuelle au céleste séjour, mais point; il paraît que là haut, comme ici-bas, il y a des jours fériés et non fériés; une semblable hérésie, formulée à dessein, n'aurait d'autre effet que de diminuer singulièrement aux yeux des lecteurs le prestige de cet abîme de félicité.

Un peu plus loin nous apprenons que "les saints tressaillent dans la gloire;" tout à l'heure ils y étaient assis, de sorte que tout à la fois ils sont assis dans la gloire du ciel et y tressaillent; mais pour mettre le comble à notre légitime surprise, les dits saints, toujours d'après l'auteur, "font éclater leurs transports dans le lieu de leur repos." Tout en observant qu'ils ont une singulière façon de se reposer, nous nous permettrons de demander humblement au lecteur, s'il se figure bien la pénible situation des saints, obligés simultanément d'être assis et de tressaillir dans la gloire du ciel et de faire éclater leurs transports en se reposant; cela dépasse notre entendement et nous serions bien aises de faire connaissance avec un profond commentateur qui pût nous expliquer le sens et le ré de ces belles paroles.

L'auteur, après nous avoir présenté la sainte vierge auprès de son divin fils, nous énumère les différentes catégories d'élus, qui environnent le trône du Tout-Puissant, et nous avons le regret de dire que, dans cette énumération de la milice céleste, les vierges sont nommées en dernier lieu. L'auteur n'est pas galant et voudrait nous faire entendre, mais en vain, que les vertus féminines ne jouissent pas d'une grande considération au ciel. D'autre part, il a commis une grave omission, en oubliant de nous dire si, à l'instar des saints, les vierges sont assises et tressaillent dans la gloire du ciel et font éclater leurs transports au sein du repos. Espérons toutefois qu'il n'en est rien, et que l'auteur a voulu laisser les vierges au moins jouir, comme elles l'entendent, de la félicité éternelle. Il paraît que lorsque les prières des mortels arrivent aux oreilles des saints, ils interrompent le chant des cantiques de louange dans lesquels il célèbrent la gloire du Très Haut pour lui présenter les pétitions des fidèles; il y a là quelque chose qui nous inquiète et nous dérouté. Les fidèles étant répandus sur toute la surface de la terre et priant, par conséquent, à des heures différentes, les saints doivent être constamment à interrompre et à recommencer leurs cantiques, ce qui, ajouté aux tressaillements et aux transports dans le repos, exerce outre mesure leur patience.

Ce qui nous a consolé de toutes les remarques désagréables que nous nous sommes vu dans la triste nécessité de faire, et même nous dirons plus, ce qui nous a plongé dans une véritable extase, c'est que nous, profane mortel, étranger à toutes ces connaissances sacrées, nous avons appris dans le dit article et nous saurons dorénavant que la Toussaint, instituée à Rome en 731 par le Pape Grégoire III, a été introduite en France en 837 par Grégoire IV sous le règne de Louis le débonnaire, de sorte que les saints ont reçu à cette date et ont été obligés de présenter à Dieu, dans ce jour officiel, les pétitions accumulées pendant huit siècles à leur adresse par les fidèles des Gaules.

LA MÊSE SOLENNELLE DE GOUNOD A L'ÉGLISE ST. JACQUES

(Mercredi, 1er Novembre, 1876.)

Il y a vingt-sept ans, presque jour pour jour, que la *Messe Solennelle* de Gounod fut exécutée pour la première fois, à l'église St. Eustache, à Paris. Le compositeur avait alors trente ans environ; il est né en 1818. Cette œuvre ne manqua pas d'être remarquée; effets nouveaux d'harmonie, style grandiose, motifs animés d'une religieuse inspiration, telles sont les qualités que signalèrent les chroniqueurs de l'époque; en deux mots, l'exécution de cette messe fut un événement à Paris. A vingt-sept ans de distance, cet événement s'est reproduit à Montréal, grâce aux efforts infatigables de M. Calixa Lavallée, maître de chapelle à l'église St. Jacques, et nous sommes heureux de dire que l'exécution de cette œuvre grandiose, le jour de la Toussaint, a été un succès complet. On a déjà chanté cette messe dans plusieurs églises du Canada, mais c'est la première fois, croyons-nous, qu'une œuvre de cette dimension a été rendue, chez nous, avec l'ensemble, les nuances, et les traditions que son exécution exige. Cette messe offre les plus grandes difficultés, surtout pour des amateurs, et le chœur de l'église St. Jacques est, comme on le sait, exclusivement composé d'amateurs. Ce qu'il leur a fallu d'intelligence et de travail pour arriver au résultat que nous tenons à constater est au-dessus de tout éloge. La *Messe Solennelle* présente, nous le répétons, deux genres de difficultés où viennent, en général, échouer les sociétés chorales composées d'amateurs: difficultés d'ensemble et difficultés d'intonation. Nous disons sans crainte que le chœur de l'église St. Jacques les a toutes surmontées; nous sommes heureux de le déclarer nous-même, et nous avons, en outre, le témoignage de plusieurs étrangers, artistes et amateurs distingués, qui avaient voulu assister à cette solennité musicale et qui ont exprimé leur étonnement de ce que l'œuvre eût été si bien comprise et si bien rendue.

Les soli étaient confiés à Melles. Perrault, Gauthier, Tassé et à MM. Lamothe, Loïselle et Filiatrault. Le zèle et l'intelligence de ces amateurs sont connus de notre public qui les remercie du nouveau travail qu'ils se sont imposé et les félicite du résultat qu'ils ont obtenu.

Les mêmes félicitations s'adressent aux messieurs de l'orchestre.

Tous les grands effets du *Kyrie*, du *Gloria*, du *Credo*, l'*Incarnatus*, le *Crucifixus*, le sublime *crescendo* du *Sanctus* et enfin la riche harmonie de l'*Agnus Dei* ont été d'une exécution remarquable.

Après avoir dit un mot de la valeur et des difficultés de l'œuvre exécutée mercredi dernier, et du mérite qui en revient aux exécutants, nous nous permettrons une réflexion générale.

Il est donc constaté, par le résultat qui vient d'être obtenu, et, dans un passé qui n'est pas loin de nous, par les succès que nos amateurs ont obtenus en maintes autres circonstances, il est constaté, disons-nous, que Montréal, que le Canada possède, dans le talent naturel des amateurs, tous les éléments nécessaires pour exécuter la plupart des œuvres des grands maîtres. MM. Prume et Lavallée, par exemple, ont prouvé l'hiver dernier l'exactitude de ce que nous affirmions ici; M. Lavallée vient d'en donner encore une preuve en faisant exécuter, d'une manière si brillante, la *Messe Solennelle*. Pourquoi ces solennités musicales ne sont-elles pas plus fréquentes?

Nous écrivons dans un journal qui a la réputation

de chercher avant tout à dire les choses telles qu'elles sont; eh bien ! nous serons franc. Si l'art languit chez nous, si pour monter une œuvre de quelque importance, il faut des efforts que nous ne craignons pas d'appeler extraordinaires, c'est qu'il y a, dans notre public, et même chez une certaine classe d'amateurs, une apathie déplorable, décourageante. Et cependant les amateurs qui se placent sous la direction d'artistes comme Prume et Lavallée doivent savoir qu'ils en retirent immédiatement de grands avantages; ils prêtent généreusement leur concours, c'est vrai, et on leur en sait gré; mais, en retour, ils appréhendent à connaître et à bien interpréter des chefs-d'œuvre dont, laissés à eux-mêmes, ils auraient mis bien du temps à comprendre toutes les beautés.

Soyons juste pourtant : l'empressement avec lequel le public s'est porté en foule, mercredi dernier, à l'église St. Jacques, est pour nous de bon augure. Nous voulons espérer que les solennités de ce genre, à l'église ou dans les salles de concert, réuniront désormais une nombreuse élite de notre public. Les Allemands qui ont du bon, bien que maintenant ils soient presque tous Prussiens, les Allemands attribuent à la musique une grande influence civilisatrice; c'est pour eux l'une des plus nobles et des plus bienfaisantes récréations que l'homme puisse se permettre. Un de leurs proverbes dit ceci : " Là où l'on chante arrête-toi, les méchants ne chantent point." Conformons-nous à ce précepte et profitons de la présence parmi nous de vrais artistes comme M. et Mme. Prume et M. Lavallée.

Nous venons de mentionner le nom de Madame Prume. Ce serait de notre part plus que de l'oubli, nous mériterions d'être taxé d'ingratitude si nous ne félicitations pas cette jeune artiste de la manière dont elle a exécuté, à l'offertoire, mercredi dernier, un *Ave verum* très-difficile de Kücken, avec solo de violon obligato joué par M. F. J. Prume. Les amateurs les plus consciencieux éprouvent toujours de grandes difficultés à nuancer et à phraser un morceau. Madame Prume possède à cet égard les meilleures traditions; le succès qu'elle a obtenu mercredi dernier en est une nouvelle preuve.

AMATEUR.

"L'association des importateurs" d'Halifax a de nouveau soulevé la question du port d'hiver. Les députés de cette ville, MM. Jones et Power, se sont chargés de soumettre au Parlement fédéral, à l'ouverture des chambres, un mémoire préparé à ce sujet.

Nous craignons cependant, que le gouvernement ne puisse encore porter à cette question toute l'attention qu'elle mérite.

Déjà les vapeurs, suivant l'annonce des journaux, doivent dans un temps rapproché, faire de Portland leur lieu ordinaire de départ et d'arrivée.

Voici les raisons qui, suivant l'Association des Importateurs, militent en faveur des conclusions du "mémoire" confié aux députés d'Halifax :

1o. L'importance de raccourcir le voyage de mer; on diminue considérablement, de cette façon, le coût du service des malles pour Québec et l'on amène une économie correspondant dans le même service à l'ouest.

2o. L'avantage d'avoir des malles canadiennes débarquées sur le territoire Canadien, puis, mises de suite sous le contrôle du Département des Postes de la Puissance.

3o. Celui de n'être plus obligé de débarquer et d'expédier nos malles sur le territoire américain, puisque le nôtre propre nous offre des avantages supérieurs, au moyen du chemin de fer intercolonial

et du hâvre d'Halifax qui, avec une entrée meilleure que celui de Portland, est plus rapproché de l'Angleterre.

4o. L'avantage d'assurer par le transport des malles une nouvelle source de revenus au chemin de fer Intercolonial.

On lit dans le *Times* de Londres, à propos de l'Exposition Canadienne à Philadelphie :

"Le pays qui a causé le plus de surprise par son exposition de machines a été le Canada. Tout le monde s'attendait à ce que les Etats-Unis fissent une exhibition des plus brillantes en ce genre, et aucune des nations européennes ne s'est montrée à la hauteur de ce qu'on en espérait.

L'exposition canadienne, quand on considère le chiffre de la population de ce pays et la période relativement courte qui s'est écoulée de puis qu'il se livre résolument aux arts industriels, constitue un noble effort. Elle contient plusieurs spécimens admirables qui feraient honneur à tout pays. Le Canada a eu la bonne fortune de voir sa place assignée près de l'entrée principale, où les visiteurs ne pouvaient faire autrement que de jeter un coup d'œil sur ses produits. Pour nous ne savons quelle raison, aucune collection n'a été plus vivement commentée et aussi minutieusement critiquée, et on peut ajouter qu'aucune nation n'a plus profité de l'enseignement pratique de l'Exposition de Philadelphie que ce pays.

Tandis qu'ils étaient évidemment fiers de ce qu'ils avaient fait, cependant, ces exposants, intelligents dans leur modestie, étaient encore désireux de s'instruire davantage aux principes de la mécanique et de voir les défauts de leurs œuvres, ce qui est une excellente condition pour arriver rapidement au succès. La machinerie canadienne a un caractère propre, résultant du fait que les mécaniciens de ce pays n'ont pas acquis leur science et leur expérience dans des institutions technologiques, mais bien à l'école de la nécessité et aussi au contact de la mère patrie et de leurs voisins. De là le caractère à la fois anglais et américain de leurs ouvrages, combiné avec beaucoup d'originalité native. Mais ce qui semble prédominer, c'est l'influence du génie américain. En outre, on y remarque en tout, tant dans l'exécution que dans la conception, une fraîcheur et une vigueur juvénile qui laissent deviner le futur géant."

M. DE MOLINARI SUR LES ETATS-UNIS

Je me proposais d'aller visiter les célèbres plantations de coton longue-soie, *Sea Island*, dans les îles voisines de la côte. Hélas ! il n'y a plus de coton longue-soie, ou du moins la production en est devenue insignifiante. Les îles ont été confisquées par le gouvernement fédéral, les plantations ont disparu; et à la place qu'elles occupaient, les nègres cultivent des patates douces et des *watermelons* (pastèques). On m'assure que ces nègres, isolés de la civilisation blanche, sont en train de retourner à l'état sauvage; qu'ils sont revenus à l'adoration des fétiches et du *Vaudou*. C'est peut-être un mauvais propos des blancs; mais tel que je commence à connaître Tommy, — permettez-moi de désigner sous ce petit nom d'amitié le nègre émancipé de feu le respectable oncle Tom, — je l'en crois, ma foi, bien capable.

Mes excursions aux environs de Savannah ne me

le montrent pas, il faut le dire, à son avantage. Partout où j'aperçois de mauvaises herbes, je suis sûr de voir surgir une cabane de nègre, et quelle cabane ! un carré de planches noircies, avec une cheminée le plus souvent en torchis, dont l'ouverture ne dépasse pas la faite du toit. Un certain nombre de ces cabanes ont été construites, d'après le système usité à Mulhouse, par une Compagnie de Yankees philanthropes. On vendait au nègre le terrain par termes successifs, et il se chargeait d'y élever sa cabane, seulement, la prévoyance n'est pas la vertu capitale de Tommy ; il négligeait de payer son terme, et la Compagnie s'empressait de l'exproprier pour graver dans son cerveau rebelle ce principe de morale et d'économie. On me montre une case à laquelle il ne manquait plus que deux ou trois planches pour couronner le toit. Mais, le dernier terme étant demeuré en souffrance, la Compagnie avait repris possession du terrain et, naturellement aussi, gardé la case. Je visite un peu plus loin une rizière abandonnée. C'était une magnifique exploitation couvrant 500 acres. Une allée royale de vieux chênes d'un demi-mille de longueur conduit à l'habitation du planteur.

Le long de cette avenue, des cases, solidement bâties en briques, couvertes avec des planchettes de cyprès et suffisamment spacieuses pour loger à l'aise une famille, servent maintenant de repaire aux insectes et aux reptiles ; à chacune de ces cases attenait un jardin où le nègre plantait du maïs et des légumes qu'il avait le droit de vendre à son profit ; le temps ne lui manquait point, les tâches dans les rizières n'étant pas lourdes, et il lui arrivait souvent d'avoir fini sa besogne avant midi. Le reste de la journée lui appartenait ; aussi les plus actifs et les plus prévoyants avaient-ils accumulé un petit capital ; on s'explique ainsi qu'ils aient pu acheter des terres au lendemain de l'émancipation, et qu'ils paient l'impôt sur 3 millions de dollars de propriété assise dans l'État de Géorgie. Ces nègres propriétaires ne constituent toutefois qu'une faible minorité, et je n'en ai vu qu'un seul dont l'exploitation pût rivaliser pour la bonne tenue avec celle des émigrants allemands, leurs voisins. Au bout de l'avenue, une colonnade en style plus ou moins grec décore la façade d'une confortable maison entourée de larges vérandas où grimpe la vigne vierge et que surmonte un belvédère.

Des bananiers étalent leurs larges feuilles, et les *lagerstrœmia indica* leurs grappes de fleurs rouges au milieu des plantes parasites qui ont envahi le jardin. Auprès de l'habitation seigneuriale, un chalet élégant servait de demeure à l'*overseer* ; du côté opposé étaient le moulin et les écuries. Aux environs, un immense mail ombragé de chênes séculaires servait de lieu de réunion et d'amusement à la population noire. Aujourd'hui, sur 500 acres, 25 tout au plus sont en culture, et le silence de ce lieu désolé n'est troublé que par les coups de fusil de quelques nègres se livrant à leur plaisir favori dans un pays où l'on ne connaît ni les permis de chasse ni les gendarmes. Un peu plus loin, on me montre un pan de muraille croulant, dernier vestige d'une autre habitation seigneuriale incendiée par l'armée de Sherman. Il y a cependant encore, le long du fleuve, quelques rizières en exploitation et convenablement tenues. Je les côtoie dans une excursion à l'île de Tybee, à l'embouchure de la Savannah ; mais elles sont rares. Songez qu'aux quatre années de la guerre civile, pendant lesquelles les États du Sud sont demeurés hermétiquement bloqués, a succédé l'émancipation opérée par voie de confiscation.

La valeur d'un nègre adulte étant, en moyenne,

de 1,000 dollars (5,000 fr.) et le moindre négriillon représentant un capital d'une centaine de dollars, les quatre millions de nègres émancipés constituaient un capital qu'on ne peut évaluer à moins de 2 à 3 milliards de dollars et qui formait le plus clair de la fortune des planteurs. C'était leur cheptel. Le jour où l'émancipation le leur a enlevé sans indemnité, les plus riches se sont trouvés pauvres. Ils conservaient la terre, à la vérité ; mais la terre, dégarnie de ses instruments d'exploitation, était sans valeur. Où trouver, d'ailleurs, le capital nécessaire pour la cultiver, dans un pays que la guerre avait épuisé, et auquel les carpet baggers et les scalawags allaient bientôt enlever le peu qui lui restait de ressources. Aussi, qu'est-il arrivé ? C'est qu'il a fallu vendre à tout prix, dans un moment où, sauf quelques spéculateurs du Nord, personne n'avait d'argent pour acheter, et qu'on a vu des familles accoutumées à tous les raffinements du luxe manquer littéralement de pain ; des femmes élégantes ont été réduites à faire la cuisine et à blanchir elles-mêmes leur linge ; des jeunes gens appartenant à la fine fleur de l'aristocratie se sont faits conducteurs de *cars*. Cependant, grâce à la vigoureuse élasticité de la nature américaine, grâce aussi à l'abondance merveilleuse des ressources de ce pays béni du ciel ; la situation s'est peu à peu détendue ; on s'est remis au travail avec énergie. on a reconquis le pouvoir sur les carpet baggers, et depuis quelques années la Géorgie, plus heureuse que la Caroline du Sud, a vu renaître, au moins en partie, sa prospérité d'autrefois. Mais que de ruines restent à relever.

LE NOUVEL ENTREPOT DE DOUANE

Cette magnifique construction, qui est à la veille d'être terminée, est située au coin des rues McGill et des Commissaires, sur le terrain autrefois occupé par le vieux magasin de Logan. Quoique d'une architecture fort simple, les dimensions et la solidité de cet édifice lui donnent un aspect imposant. La façade, qui donne sur le port, est d'une longueur de 160 pieds et d'une hauteur de 60. Le plan du gouvernement fut d'abord d'ériger un bâtiment beaucoup plus spacieux et plus élégant, et par conséquent beaucoup plus coûteux, mais dans un but d'économie il se décida à construire un édifice qui, quoique d'un prix moindre que le plan primitif le comportait, serait cependant assez vaste pour satisfaire aux besoins du commerce.

Cette construction à quatre étages est en pierre calcaire de Montréal. Les murs ont trois pieds d'épaisseur et les corniches des portes et des fenêtres sont en fonte. La toiture est en tôle galvanisée et à pan incliné. Les portes sont en chêne solide et protégées à l'intérieur par des grilles en fer. Tout enfin y est solidement fait et y est empreint d'une force majestueuse qui convient parfaitement au climat. Mais un trait qui distingue cet édifice, c'est que l'intérieur y est construit de telle façon que le bâtiment entier est réellement à l'épreuve du feu. Ce résultat a été obtenu au moyen d'un nouveau mode très-ingénieux de plafonnage en fer galvanisé rugueux.

Un fait que nous nous faisons un plaisir de constater, c'est que la construction de cette bâtisse a été conduite jusqu'à présent avec beaucoup de célérité de la part des entrepreneurs MM. Bourgoïn, Lamontagne et Berger, dont l'habileté et le savoir faire sont depuis longtemps reconnus. Ce sont eux qui en obtinrent le

contrat, vu que leur soumission, qui était de \$170,000, était la plus basse. Ils commencèrent leurs opérations, il y a un an à peine. Tous les immenses travaux de maçonnerie furent accomplis l'été dernier, en l'espace de quatre mois, et il est plus que probable, qu'au train accéléré dont vont les choses, cette construction sera complètement parachevée avant ou pour le mois de mai prochain, temps fixé par le contrat pour sa livraison au gouvernement fédéral. Les architectes sont MM. Bourgeau et Leprohon et le surintendant des travaux est M. Galbraith Ward, qui a été aussi le surintendant des travaux du nouveau bureau de poste.

M. Ballantyne, de Stratford, a dit à Ottawa, l'hiver dernier, que le produit de la vente du fromage seulement s'est élevé à \$6,000,000 pour l'année 1875. Ce chiffre semble incroyable si l'on réfléchit que nos marchés ont été presque entièrement approvisionnés de fromage par les Etats-Unis et que nos fabriques n'en ont fourni qu'aux marchés situés dans leur voisinage. Ceux qui ont entrepris cette industrie méritent les plus grands éloges; il leur a fallu de l'énergie, du courage et de l'esprit d'entreprise pour lancer une industrie nouvelle dont les résultats étaient alors dans le futur contingent. Ces fromageries opéreront toute une révolution dans notre industrie agricole. Elle seront une source de richesse pour le pays. Elles sont encore dans l'enfance, et l'on ne saurait évaluer à présent tous les progrès et tout le bien qu'elles produiront chez nous.

La valeur totale de nos produits de pêche durant l'année 1875 s'est élevée à \$10,347,886. Le poisson exporté de la Colombie anglaise, de Manitoba et des territoires du Nord-Ouest n'est pas porté en ligne de compte dans cette évaluation. En prenant chaque province séparément, on constate que la Nouvelle-Ecosse est celle qui possède les pêcheries les plus considérables, et qui emploie à cette exploitation le plus d'hommes et de bâtiments.

Les revenus provenant de la pêche ont été, pour chaque province, dans la proportion suivante :

Nouvelle-Ecosse.....	\$5,573,851.58
Nouveau-Brunswick.....	2,427,654.16
Québec.....	1,594,259.15
Ontario.....	453,194.00
Ile du Prince-Edouard.....	298,927.40
Total.....	\$10,347,886.29

Environ la moitié de la quantité de poisson prise annuellement est exportée aux pays étrangers. En 1874, la valeur de l'exportation dont il s'agit a été de \$5,292,368, et l'année dernière elle a été un peu plus considérable, étant de \$5,380,527. Durant les six mois finissant le trente et un Décembre dernier, le montant de l'exportation a été encore plus considérable.

L'INTERVENTION FEDERALE

La proclamation présidentielle adressée aux bandes armées de la Caroline du Sud pour leur enjoindre de se disperser, a provoqué une grande indignation dans le camp démocrate. Cette indignation est beaucoup plus feinte que réelle, et les organes du parti sont

évidemment enchantés qu'on leur ait fourni le prétexte de nouvelles déclamations contre le gouvernement fédéral. Chercher à modifier leur opinion, ce serait peine perdue; mais il est bon de prémunir ceux qui pourraient se laisser prendre aux sophismes des réactionnaires.

Chaque Etat de l'Union a son gouvernement distinct et doit se suffire à lui-même en temps ordinaire. Tout le monde est d'accord là-dessus. Mais les Etats divers n'ont pas une existence indépendante. Ils font tous partie du même corps de nation et sont par conséquent subordonnés au gouvernement national. C'est sur ce point que les opinions commencent à se diviser. On s'attend mal sur la nature et le degré de la subordination, qui devrait être très prononcée suivant les uns, presque imperceptible suivant les autres. Mais la Constitution nous indique assez clairement ce qu'il faut faire à cet égard. Elle dit que "les Etats-Unis garantiront à chaque Etat une forme républicaine de gouvernement, qu'ils protégeront chacun d'eux contre l'invasion, et, sur la demande de la législature ou du pouvoir exécutif [quand la législature ne pourra s'assembler], contre toute violence intestine." Le devoir assigné aux Etats-Unis par cet article de la loi fondamentale ne peut évidemment être rempli dans la plupart des cas que par le Président. Si un Etat introduisait dans sa constitution un amendement en faveur de la monarchie ou d'une forme aristocratique de gouvernement, c'est le Congrès qui devrait intervenir, en traçant au Président la marche à suivre pour faire rentrer dans l'ordre l'Etat réfractaire. Mais en cas d'invasion ou de violence intestine, il serait absurde d'attendre les délibérations du Congrès pour conjurer le péril, et c'est le Président qui doit répondre dans le plus bref délai à l'appel de la législature ou du gouvernement de l'Etat menacé. Seulement il faut avouer qu'en cas de violence intestine l'intervention présidentielle sera toujours blâmée par le parti qui commet ou favorise cette violence, et même qu'en général cette intervention est suspecte et peu populaire, parce qu'on craint toujours d'y voir un empiètement sur les libertés locales, dont le peuple américain est justement jaloux.

Quand l'intervention est clairement commandée par les faits, le Président doit braver l'impopularité qui s'y attache, et c'est ce qu'il a fait dans la circonstance actuelle. D'après tous les rapports reçus de la Caroline du Sud depuis quelques semaines, il est impossible de mettre en doute l'existence des *rifle clubs*, des *sabre clubs*, des *artillery clubs*, qui ont pour objet de terroriser les électeurs noirs et de les contraindre à s'abstenir ou à voter pour les candidats démocrates. Le massacre de Hamburg n'a jamais été nié par les défenseurs du parti sudiste et il a soulevé l'indignation des journaux même qui, comme le *Herald*, font profession d'indifférence pour le sort de la classe affranchie.

On pouvait dire que cette affaire était isolée et accidentelle; mais il n'en était pas ainsi des scènes qui ont eu lieu dans les comtés d'Aiken et de Barnwell. Ce qui s'est passé là attestait un plan général, organisé sous la direction des anciens chefs rebelles, et qui avait pour objet de soumettre la population de couleur à une intimidation capable de lui ôter toute liberté électorale. Il ne s'agissait pas seulement de menaces, car on sait que les troubles de ces deux comtés ont entraîné la mort de quarante ou cinquante noirs, dont la plupart ont été tués de sang-froid, sans aucune provocation. Ces clubs armés constituaient donc une véritable émeute en permanence, et du moment où ils maintenaient leur organisation malgré les ordres du gouverneur, c'était un commencement d'insurrection.

Le devoir du gouverneur était de mettre promptement un terme à cette agitation sanguinaire. Mais en avait-il le pouvoir ? La seule force qu'il eût à sa disposition était la milice de couleur. Il ne pouvait en faire usage sans offenser l'orgueil des blancs et provoquer un terrible conflit. Il ne lui restait donc d'autre ressource que d'invoquer l'aide de l'autorité fédérale, comme la constitution lui en donne le droit. La convocation de la législature eût été désirable ; mais quand le mal presse, quand le sang coule, il faut aller droit au but et, parmi tous les moyens légaux de répression, choisir immédiatement le plus prompt. C'est ce qu'a fait M. Chamberlain. Il a demandé au Président l'intervention de l'autorité fédérale, en même temps qu'il expliquait la situation de la Caroline du Sud et justifiait sa propre conduite par une adresse au peuple des États-Unis. Quiconque a lu ce dernier document ne peut avoir aucun doute sur la sincérité du gouverneur, sur la réalité des faits allégués, ni, par conséquent, sur l'urgence de l'intervention réclamée.

Et cependant, nous le répétons, cette intervention est impopulaire. Le Président le savait en faisant droit à la demande du gouverneur Chamberlain. Il savait qu'en ordonnant l'envoi de quelques troupes dans la Caroline du Sud il allait fournir de nouvelles armes au parti démocrate et compromettre le succès des républicains dans la prochaine élection. Il n'a pas hésité, néanmoins, à faire son devoir et à prendre une mesure qu'il croyait commandée par le bien public. On proclame aujourd'hui dans tous les journaux esclavagistes que le régime du sabre est inauguré dans la Caroline du Sud, et que l'unique mission des soldats fédéraux dans cet État est d'enlever l'élection du gouverneur et celle de ses autres représentants à la pointe des baïonnettes. Les journaux qui tiennent de tels propos comptent grand sur l'ineptie des lecteurs qui peuvent attribuer au Président l'intention de commettre un odieux attentat sur la liberté d'un peuple pour assurer le succès de M. Chamberlain, quand il sait que la seule apparence d'une pareille tentative risque de faire perdre trois ou quatre États aux républicains dans la grande élection de novembre.

Il suffit d'une réflexion bien simple pour mettre à néant les accusations des journaux démocrates. Quel est le parti qui a la majorité dans la Caroline du Sud ? Chacun sait que c'est le parti républicain. Il ne peut y avoir la moindre contestation à cet égard, et c'est précisément la certitude de leur infériorité numérique qui a poussé les démocrates de l'État à faire de si violentes démonstrations dans ces derniers temps. S'ils avaient le nombre pour eux, ils resteraient fort tranquilles, comme leurs coreligionnaires politiques dans d'autres États du Sud, et sauraient qu'ils n'ont qu'à porter leur bulletin au *poll* le 7 novembre pour être sûrs de la victoire. Il est donc parfaitement compris que les républicains sont en majorité, en grande majorité, dans la Caroline du Sud. Mais alors quel sera donc l'effet des baïonnettes fédérales ? Elle ne peuvent en avoir qu'un, l'autorité fédérale ne peut en chercher et en désirer qu'un seul : c'est de tranquilliser les républicains de couleur, intimidés par les clubs armés du parti démocrate, et de leur permettre de voter librement. Quand le gouvernement aurait les intentions les plus noires, il serait contraint par son propre intérêt, par l'intérêt du parti qu'il favorise, à respecter la liberté électorale dans la Caroline du Sud, à la garantir de toutes les atteintes auxquelles elle peut être exposée. Y a-t-il quelque chose de criminel dans ce rôle ? Peut-on y découvrir un attentat, une usurpation quelconque ? Il faut toute la mauvaise foi, toute la

malveillance de l'esprit de parti pour imaginer de telles monstruosités, et pour transformer les actes les plus légitimes du gouvernement en complot contre la dignité et l'indépendance d'un membre de la famille fédérale. Les républicains souhaitent que la Caroline du Sud, comme tous les autres États, exprime son opinion vraie et rende un verdict sincère le jour du grand jugement national. Les démocrates redoutent ce verdict et c'est le seul motif de la colère qu'il manifestent à propos de l'intervention fédérale, quoiqu'ils espèrent tirer parti de cette mesure pour égayer l'opinion des masses crédules et ignorantes. — [Messager Franco-Américain.]

VARIÉTÉS

LA COLONIE D'ONEIDA

On a fait en Amérique de nombreux essais de communautés socialistes. Les unes ont périçité, les autres végètent et quelques-unes enfin fonctionnent depuis longtemps et réussissent.

Une des plus prospères est celle d'Oneida. Préparée depuis 1834 par John Humphrey Noyes, fondée en 1846 comme société coopérative, et finalement établie sous sa forme sociale actuelle en 1848, la communauté a eu des hauts et des bas, des chances heureuses et des malheurs, des moments de crise et des années d'abondance.

J. H. Noyes était un jeune séminariste. Ce sont des considérations religieuses qui l'ont poussé dans la voie de la vie en commun, et, au début, les revenus de l'association ont été surtout employés à l'impression d'un journal destiné à proclamer les idées nouvelles et à propager les doctrines de la *vie sociale*.

Il serait assez difficile de dire quelle est au juste la religion des communistes d'Oneida. Ils admettent la Bible et reconnaissent la divinité du Christ. Prenant dans les textes ce qui semble favorable à leur système et laissant tout ce qui pourrait les gêner, ils s'appuient sur les arguments qui ont amené en Europe la création des couvents, mais ils y ajoutent d'autres considérations en faveur de la réunion des sexes.

Si on laisse de côté la question religieuse, qui est autant un prétexte qu'un point de départ, autant un système de propagande qu'une théorie, autant un moyen d'action et de défense qu'une conviction, on se trouve en présence des deux faits les plus importants, au point de vue pratique : la communauté des biens et la communauté des femmes.

Les sociétés coopératives, qui sont une forme du communisme, suivent le sort de toute entreprise financière ; bien dirigées, elles réussissent ; mal administrées, elles avortent. Il en est de même des associations où tout est en commun. Et c'est ce qui explique pourquoi, à Oneida, il y a eu des moments plus ou moins prospères. Depuis quelques années, la réception de familles possédant de petites économies et la bonne direction donnée aux entreprises ont fait la communauté riche de près d'un demi-million, et l'ont mise à la tête de petites usines qui utilisent le travail de près de deux cents ouvriers et ouvrières. Cette aisance relative a permis à l'association d'employer aussi une centaine de manœuvres pour les terres, le jardin et les gros ouvrages de la maison. Si bien que le travail donné par les associés se trouve réduit à peu de chose. C'est presque une association de *rentiers*, et le principe coopératif ne peut vraiment pas être invoqué dans un entreprise où les acteurs peuvent sans inconvénient se croiser les bras.

Est-ce à dire que ce résultat agréable est le fait de la coopération et de l'accumulation du travail donné antérieurement ? Non, certes ; dans le cas présent, c'est le capital apporté, l'intelligence fournie, joints à un travail venu la plupart du temps de l'extérieur, qui ont amené une situation heureuse.

La maison est gérée par une administration élue par les hommes et par les femmes. Cette commission décide, tous les ans, des fonctions qui incomberont pendant l'année à chaque membre. Elle dirige les usines qui sont la principale source des revenus, et prend toutes les mesures d'ordre intérieur qui sont jugées nécessaires.

Moyennant une soumission complète aux règles de la maison, chaque membre a droit au logement, qui est sain et confortable, à

la nourriture, — deux repas par jour, sans viande ni poisson, et sans autres boissons que l'eau et le lait, détail tout à fait monacal — aux vêtements, à la jouissance de la bibliothèque, des écoles, des conférences et des concerts.

Les vêtements sont, pour les hommes, très convenables; ils ont généralement des habits à la dernière mode et sont fort soignés dans leur tenue. Les femmes sont vêtues d'une robe très courte, d'un pantalon semblable à la robe, et d'un chapeau de jardin. Elles portent toutes les cheveux courts, ce qui, avec la jupe tombante et les pantalons, leur donne un petit air gamin qui sied à quelques-unes, mais qui est désastreux pour les autres, surtout pour celles qui ne sont plus de la première jeunesse. Or, ce sont justement les plus nombreuses et nous verrons pourquoi.

Du reste, vieilles ou jeunes, toutes les femmes sont en commun. La communauté forme un vaste ménage à deux ou trois cents, où chaque homme a droit à la pluralité des femmes, comme en Turquie, et chaque femme à la pluralité des hommes, comme chez certaines peuplades. C'est une société matrimoniale en participation, et l'on pourrait ajouter, à responsabilité limitée, puisque tout sociétaire a le droit de se retirer quand il le veut.

Lorsqu'un des maris veut faire la cour à une des femmes, il faut qu'il se serve d'une personne tierce pour présenter sa requête. Ceci a pour but d'exercer une certaine surveillance sur les rapports des époux entre eux, et aussi de rendre plus facile un refus de la part de la femme qui a le droit d'avoir ses préférences.

Remarquons que, si une femme se laisse séduire par une personne qui n'est pas de la communauté, elle commet un véritable adultère, de même que, si elle se laisse aller à préférer un de ses maris, elle mérite le blâme de l'administration, la fidélité à deux n'étant, à Oneida, qu'un égoïsme punissable.

Et puis le sentiment religieux vient se mêler à tout cela; la croyance aide ces étranges sultanes à remplir leurs devoirs, et, tandis que les autres femmes cherchent à gagner le ciel en étant chastes et fidèles, les prêtresses de l'amour libre croient faire leur salut en agissant tout autrement.

Ici se présente la question de la progéniture, mais elle est très simplifiée par ce fait qu'à Oneida il est défendu d'avoir des enfants, ou du moins, d'en avoir sans autorisation du comité directeur. Un livre médical est écrit spécialement, non-seulement pour enseigner leurs devoirs aux ladies et gentlemen de la communauté, mais pour leur donner les moyens de les remplir. Le livre constate avec satisfaction que, malgré les pratiques recommandées, les maladies nerveuses ne sont pas trop fréquentes parmi les adeptes de la vie sociale.

C'est le comité supérieur qui, après avoir consulté les ressources de l'association, décide s'il y a lieu d'avoir des enfants. Dans ce cas, il choisit sur une liste de postulants les époux auxquels on confiera la mission de la conservation de l'espèce; c'est tout à fait de la sélection humaine. Il se fait alors une sorte de mariage, qui n'est pas civil, quoique l'enfant doive porter le nom de son père, qui n'est pas religieux, quoique la religion soit censée présider à tous les actes de l'association, mais qui est purement médical.

On organise aux époux choisis une petite lune de miel à huis clos; après quoi l'un et l'autre rentrent dans la vie publique.

Lorsque l'enfant est né et sevré, la mère a le droit de l'abandonner complètement et de le livrer à l'administration générale qui se charge de toute son éducation, et ordinairement la mère n'y manque pas.

La communauté a traversé une période de défaillance pendant laquelle les revenus ne lui ont pas permis de se donner le luxe d'avoir de la famille: c'est ce qui explique pourquoi les jeunes gens et les jeunes filles de dix à vingt ans manquent complètement à Oneida, où l'on ne voit que des petits enfants et des personnes d'un âge mûr.

Toute personne qui en a la fantaisie peut se faire recevoir communiste; on ne lui demande que d'avoir une vocation suffisante. Chose étrange: la vocation n'arrive jamais qu'à ceux dont l'intelligence ou la fortune peuvent être utiles à l'association; c'est bien par là qu'on peut voir combien elle est protégée du ciel.

Il faut que cette vie du libre amour ne soit pas en somme bien enviable. J'ai dit que trois cents ouvriers et ouvrières sont employés tous les jours par la société; ils en voient de près les avantages; ils peuvent en apprécier les résultats; ils sont mêlés à tous ces sociétaires, et peuvent subir leur influence. Eh bien, aucun ni aucune ne demandent à être intéressés dans ce paradis terrestre! Ce fait me paraît plus concluant que toutes les conclusions qu'on pourrait tirer.

Néanmoins, l'essai social qui nous occupe est un fait respectable et sincère; c'est un résultat positif et incontestable avec lequel

il faut compter; mais, si d'un côté il coupe court à bien des objections, il confirme, d'autre part, les lois scientifiques que nous avons l'habitude d'admettre sur les relations du travail, du capital et de l'intelligence; et c'est là le point important, car si l'on peut arriver, sans grand danger social, à des erreurs morales, il n'y a pas de même des erreurs économiques, qui peuvent être de graves conséquences.

Or, le libre amour amène des maladies sociales et peut arrêter l'essor de la population; mais une société coopérative peut réussir comme tout autre communauté, à la condition qu'elle ait des capitaux et une direction intelligente.

EMILE GUIMET.

NOUVELLES DIVERSES

Nous apprenons que l'Hon. juge-en-chef Dorion, vu l'état de maladie du Lieut.-Gouverneur Caron, vient d'être nommé administrateur de la province. Ce sera lui qui remplacera le Lieutenant-Gouverneur le jour de l'ouverture du Parlement provincial. Il lira le discours du trône. Nous espérons, qu'à cette occasion, on dérogera aux vieilles traditions monarchiques, et que le représentant de notre province ne se chamarrera pas de tricorne, de galons sur toutes les coutures, et que le *do. è. sur tranchée* sera enfin laissé de côté pour en venir à la simplicité démocratique.

On se rappelle que l'Hon. M. Fortin, il y a près d'un an, a proposé un plan pour la pose d'un télégraph sous-marin destiné à annoncer les naufrages et autres accidents qui arriveraient aux endroits dangereux et sur les côtes des îles du Golfe St. Laurent. Une nouvelle preuve vient d'être donnée de l'urgence qu'il y a pour qu'un pareil système de télégraphie soit adopté.

Le deux novembre courant, on reçut la nouvelle, à Québec, que le navire "Aldebran" avait fait naufrage sur la rive sud de l'île d'Anticosti, le 16 Octobre dernier. Ainsi, il s'est écoulé 17 jours avant que la nouvelle de ce naufrage, arrivé à une courte distance dans les limites du Dominion, ne nous parvint. Si un pareil sinistre était arrivé sur les côtes de la Chine ou de l'Australie nous l'enseignions appris en la moitié moins de temps.

Le rapport du Comité de la Chambre des Communes recommandant fortement le projet de télégraphie du Dr. Fortin, est entre les mains du gouvernement depuis la dernière session, et cependant, il ne paraît pas que rien ait été fait pour en assurer la réalisation. Sans doute que l'exécution de ce projet ne marchera pas d'un pas plus rapide que les améliorations du havre de Québec et la construction du bassin de radoub. Néanmoins, ce sont là des travaux dont l'urgence ne peut être niée par personne. Pourquoi n'agit-on pas? Ah! voilà.

— Une importante nouvelle :

La Patti est engagée à l'Opéra pour la saison de l'Exposition universelle. La grande cantatrice créera le principal rôle du nouvel opéra de Gounod, qui sera donné à cette époque.

Aix, en Provence, s'apprête à célébrer le deux millième anniversaire de sa fondation. De grandes fêtes auront lieu, à cette occasion, dans cette ville, en 1877.

On inaugurerà, à cette époque, une statue de Marius, qui défait les Teutons, l'an 102 avant Jésus-Christ; à 8 kilomètres d'Aix, au lieu dit les Pourrières.

Le schah de Perse a remis son nouveau voyage en Europe jusqu'en 1878. Il se propose de faire, alors, un long séjour à Paris, pendant l'Exposition. Sa Majesté sera accompagnée du prince héritier, qui est âgé actuellement de vingt-deux ans, et possède, depuis l'âge de douze ans, un sérail qui lui a été donné par son père. Ce jeune prince fait ses préparatifs. Il a fait venir de Téhéran une gouvernante française, chargée de lui apprendre le français et la danse.

Comme c'est joli, une éducation royale!

La Perse est encore dans le bon vieux temps. Le prince héritier, à douze ans grâce aux soins paternels, et apprend la danse d'une française, par dessus le marché, afin de se mouvoir comme il convient à Paris!...

Décidément, il ne lui manquera plus rien à ce jeune homme.

La construction du grand hôtel Windsor, le plus beau et le plus vaste de toute l'Amérique Anglaise, augmente rapidement. Cet hôtel est environné d'églises appartenant à toutes les communions; il en a devant, derrière, sur tous les côtés. Il en aurait ailleurs si cela était possible; mais le plan ne l'a pas permis.

Admirons en passant la quantité étonnante d'églises qui se bâtissent à Montréal. Chaque individu finira par avoir la sienne; c'est alors qu'on sera arrivé au *millenium*, autrement dit "l'âge d'or."

On sait que Chicago, le grand centre commercial de l'Ouest, qui met en barils, chaque année, plus de quinze cent mille porcs et a ravi aussi à Cincinnati, sa rivale, le surnom qu'elle a longtemps porté de *Porcopolis*, a été, à peu près détruite par un incendie dans la nuit du 8 au 9 octobre 1871. Près de 20,000 maisons ou édifices d'une valeur approximative d'un milliard avaient été détruits.

"Pour donner une idée de l'activité qui a été déployée dans la reconstruction de cette grande ville, un statisticien ingénieux a fait remarquer que dans l'intervalle du 15 avril au 15 décembre 1872, contenant, à l'exclusion des dimanches, 200 journées de travail de 8 heures chacune, on a bâti, par heure de travail, une maison de 25 pieds de façade et de quatre à six étages. C'est le damier le plus colossal des Etats-Unis. Il est posé sur le bord du lac Michigan, dans un ancien marais, à l'embouchure de la rivière Chicago. Les avenues aboutissant au lac ont certainement deux fois la largeur des boulevards parisiens. Les trottoirs sont pavés de superbes dalles longues de 3 ou 4 mètres, qui fournissent les carrières de la Joliette, à 60 milles de Chicago; en revanche, le pavage en bois de chaussées laisse fort à désirer.

"Toutes ces avenues, garnies de maisons monumentales, portent les noms des présidents des Etats-Unis par ordre chronologique, sauf quelques lacunes: Washington, Monroe, Adams, Jackson, Van Buren, etc., et elles sont traversées par des rues presque aussi larges où se concentre le mouvement des affaires. On ne compte pas moins de 41 banques et de 201 églises, dont 5 swedenborgiennes. Il y a 11 journaux quotidiens, parmi lesquels le *Chicago Times*, le *Chicago Tribune* et l'*Evening Journal* qui rivalisent, pour la masse des informations et le tirage, avec les feuilles de New-York; enfin 35 grands hôtels; *Palmer House* est le palais le plus confortable que le génie de l'hospitalité ait jamais ouvert à l'humanité errante et suffisamment pourvue de dollars. Pas une chambre qui n'ait comme dépendance un spacieux cabinet de bains muni de robinets qui fournissent de l'eau chaude et de l'eau froide à toute heure de jour ou de nuit."

UN SOU PAR SEMAINE.—Voici une curieuse statistique bien faite pour montrer ce que peut, avec de la persévérance, l'esprit d'association:

L'Œuvre de la Propagation de la foi, dont chaque associé ne verse qu'un sou par semaine, a recueilli fr. 5,797,463.70 pendant l'année qui vient de s'écouler. Les recettes effectuées pendant l'année précédente ne s'étaient élevées qu'à fr. 5,435,515.20; c'est donc un excédant de fr. 311,948.50.

"Les diocèses de France figurent dans cette somme pour fr. 3,902,083; les diocèses d'Autriche et d'Allemagne, pour fr. 413,888; les diocèses d'Alsace-Lorraine pour fr. 198,765; ceux de Belgique, pour fr. 370,576; ceux des îles Britanniques, pour fr. 139,315; ceux d'Italie, pour fr. 324,882; ceux des Pays-Bas, pour fr. 100,656; ceux du Portugal, pour fr. 39,725; ceux de la Suisse, pour fr. 58,105; ceux de la Grèce, pour fr. 20,463 et ceux d'Espagne, pour fr. 4,528.

"Les habitants de l'Asie ont versé fr. 9,739; ceux de l'Afrique, fr. 31,181; ceux du Canada, des Etats-Unis et du Mexique, fr. 123,297; ceux de l'Amérique du Sud, fr. 51,843, et ceux de l'Océanie, fr. 5,424.

Il convient d'ajouter que, depuis bien des années, aucun exercice n'avait atteint des chiffres aussi considérables, les efforts des associés s'accroissant sans cesse.

ENTRECHATS

Les femmes qui déchirent leurs amies à belles dents en ont généralement de fort laides.

Dans la statistique de la folie en France, pendant l'année 1875, nous relevons 152 hommes devenus fous par amour, et 37 femmes seulement.

Oh! les ingrates!...

Dialogue entre une mère et un chef d'institution:

—Je vous confie mon fils: il est délicat, mange à peine.

—Mon enfant, puissiez-vous servir d'exemple à vos camarades!

Un monsieur.—En vérité, madame, vous avez-là un bien joli enfant.

La dame.—Ce cher petit! Et il est si bon, si doux, c'est la crème des enfants!

Le moutard, à part.—C'est-p-t'être pour ça que je suis tant fouetté....

—On demandait à un portier du Marais, ancien militaire, quel prix avait eu sa fille, à la dernière distribution.

A quoi ce vieux brave répondit, en se rengorgeant:

Elle a eu le prix de *tir au pistolet!*

La jeune personne avait eu le prix de *style épistolaire!*

—Le questionnaire des enfants est infini.

L'humanité a toujours cherché plus ou moins à se rendre raison des choses.

Pourquoi? est le premier mot qui sort de la bouche d'un enfant.

Quelqu'un, fatigué ou embarrassé par la fréquence des questions et des *pourquoi* d'une petite fille, finit par lui répondre qu'il ne fallait plus demander *pourquoi*.

—Et pourquoi, reprit-elle, ne faut-il plus demander pourquoi?

Une petite histoire très drôle, empruntée au dernier article de M. V. Tissot dans la *Revue de France*.

La scène se passe à Bade.

En rentrant à l'hôtel pour déjeuner, je trouvai les voyageurs de la veille en proie à un accès de gaieté folle. L'un d'eux était parti de bon matin pour une excursion du côté de la forêt Noire, et, en passant devant le figaro du petit village de Z... l'idée lui était venue de se faire raser.

"Je m'installe, racontait-il, sur l'ocabeau. Pendant que le barbier faisait ses préparatifs, j'examinais le local du coin de l'œil. Je crois bien que l'unique chambre servait à la fois de *salon de coiffure*, de cuisine, de chambre à coucher, de cave et de grenier, car tout y était pêle-mêle dans un état indescriptible. Le cavalier du rasoir commence enfin l'opération. Je cherche avec quelque surprise le plat à barbe et la savonnière de tradition, rien de tout cela. Derrière moi (je dois dire qu'il n'y avait pas de glace), derrière moi, le barbier crache tour à tour, puis me passe le savon sur la figure. Etonné, je me retourne et lui demande ce qu'il fait.

"Esquisant son plus gracieux sourire, il me dit: "Oh! monsieur, je vois bien que j'ai affaire à une personne distinguée, quand je rase des gens *comme il faut*, je crache sur mon savon; et lorsque ce sont des clients habituels... je leur crache sur la figure... et je passe le savon dessus!!"

The Congress of dress. Un Congrès des habits de femme a eu lieu récemment à Philadelphie. C'est Mme. Mary Tillotson, du New-Jersey, qui est le promoteur de cette idée... "A garment of *dual form for the legs*." Telle est l'idée de la jeune Yankee qui fait la guerre aux jupes et jupons, aux tournures et cotillons. Ce révolutionnaire invoque des motifs hygiéniques très-plausibles.

Les jupes, jupons, etc., sont malsains, incommodes, insupportables, le vêtement actuel gêne la respiration: il tient la femme dans un esclavage perpétuel, et c'est pourquoi le congrès des réformateurs décide que dorénavant le vêtement de la femme sera le *dual form for the legs*, absolument comme pour les bras. Les préjugés actuels doivent disparaître, ils ne sont que le produit de l'ignorance et de la tyrannie; sans l'adoption de la "dual form," pas de liberté de mouvements, pas d'égalité sociale.

Il est hors de doute que la société se trouvera transformée le jour où officiellement la femme portera culotte.

Traductions et écritures en general

Nous désirons faire savoir au public que nous avons annexé au bureau du *Réveil* un bureau spécial pour la traduction et la rédaction de toutes pièces, documents, circulaires, prospectus, annonces..... que les hommes de profession, les industriels, les commerçants, et en général toutes personnes mêlées aux affaires désireraient faire imprimer.

Le besoin d'un bureau de ce genre se fait vivement sentir, et l'on y a spécialement attiré notre attention. Quiconque en effet se donnera la peine de lire les pièces ou documents auxquels nous faisons allusion, soit dans les journaux, soit sur feuilles détachées, admettra que ce besoin est réel et qu'il peut donner ample besogne à faire. Généralement, les circulaires, annonces, etc., sont écrites dans une langue inconnue et c'est à grand, peine qu'on parvient même à les deviner; cette publicité essentielle au commerce et à l'industrie est absolument dédaignée; on croit avoir tout fait lorsqu'on a indiqué le nom, l'adresse et le genre d'occupation accompagnés de détails qui, loin de préciser, tournent le plus souvent en grotesques et barbares réclames, sans profit pour la personne qui veut attirer l'attention du public.

Pour être un bon traducteur, il faut une connaissance sérieuse et une longue habitude des langues; les employés que l'administration du *Réveil* s'est attachés pour cet objet donnent à cet égard les meilleures garanties, et c'est sans crainte que nous convions tous les hommes de profession et d'affaires à venir en faire l'expérience.

Avis aux Connaisseurs et aux Amateurs de Vins purs.

J. B. CARTWRIGHT & CIE

No. 416. RUE ST. PAUL,
SEULS AGENTS DE QUETTON ST. GEORGE & CIE
MARCHANDS DE VINS
LENGURENCE (France.)

Ces Vins sont d'une pureté absolue. L'acheteur reçoit une garantie à cet effet par écrit ou sous forme d'analyse.

VENTE A LA BOUTEILLE OU AU GALLON
416. RUE ST. PAUL, 416

PROVINCE DE QUÉBEC, } ACTE DE FAILLITE DE 1869.
DISTRICT DE MONTRÉAL. } En Cour Supérieure.

In Re.

LOUIS FORTIN, tant individuellement que comme ayant fait affaires en société avec Edouard Lauzon,

FAILLI.

Le seizième jour de Novembre prochain, le sous-signé fera application à la dite Cour pour en obtenir sa décharge sous le dit acte.

LOUIS FORTIN,
par LONGPRE & DUGAS,
Ses Procureurs ad litem.

Montréal, 30 September 1876.

(N trouver en vente au bureau du *Réveil* le deuxième volume des CHRONIQUES de M. Ruies.
Aussi Brochures et Pamphlets par le même auteur.
Série complète du *Réveil*.

Liste des Dépôts où se vend LE REVEIL :

MONTRÉAL.

J. M. CARRON, 501, Rue Craig.
S. E. RIVARD, 625 Rue Craig.
J. T. HENDERSON, 67, Rue St. Laurent.
J. B. JACQUES, 213, Rue des Seigneurs.
RICHARD RENAUD, 10, Carré Chaboillez.
MME. CHABERT, 941, Rue Ste. Catherine.
LE CAPPELAIN HERBERT, 238, Rue St. Joseph.
JOHN FISHER & CO., 125, Rue St. Francois Xavier.
MURRAY & CO., 387, Rue Notre-Dame.
WM. DRYSDALE & CO., 232, Rue St. Jacques.

QUÉBEC.

C. E. HOLIWELL & CO., 10, Rue Buade, Haute Ville.
M. MILLER & SON, 59, Rue St. Pierre, Basse Ville.

PROGRES!

NOUVEAUX MAGASINS DE CHAUSSURES

NO. 260, RUE ST. JOSEPH, 260,

Vis-à-vis chez Frs. Lafamme, boulanger,

NO. 60, RUE DU PONT, 60,
ST. ROCH.

M. GEO. BINET

Désire informer ses amis et le public en général qu'il a en mains un assortiment considérable de

Chaussures Fines et de Travail

De la plus grande élégance et de la première qualité qu'il vendra
A TRÈS-BON MARCHÉ.

Il est aussi prêt à recevoir des COMMANDES pour des ouvrages des toutes descriptions dont il garantira la solidité, vu qu'il emploie, pour la confection de ses chaussures

Les meilleurs matériaux et les meilleurs ouvriers;

Le tout sous la surveillance de M. C. BINET, père, autrefois de la société CAMPBELL & BINET, du faubourg St. Jean.

Les chaussures suivantes seront toujours en mains, telles que:
ROTTINES DE PRUNELLE, pour Dames, Filles et Enfants;
BOTTES, SOULIERS et CONGRESS de travail, pour Hommes et Garçons;

CHAUSSURES FINES pour tous les goûts.
Une visite est respectueusement sollicitée.

GEO. BINET.

Québec, 9 sept. 1876 —4m.

JACQUES AUGER

SYNDIC OFFICIEL,

RUE ST. PIERRE,

BASSE-VILLE,

QUÉBEC.

BATISSE STADACONA.

W. M. McDONALD

Nos. 56 et 58

RUES COUILLARD ET ST. JEAN,

HAUTE VILLE, QUEBEC

Spécialité d'ouvrages en peinture faits à la campagne.

M. McDonald désire attirer l'attention des personnes de la campagne au sujet des travaux en peinture qu'elles ont à faire faire.

M. McDonald a constamment une trentaine d'hommes expérimentés et très-habiles employés à ce genre d'ouvrage dans différentes paroisses, etc., etc.

M. McDonald prie les résidents de la campagne de bien vouloir lui faire une visite avant de faire exécuter leurs commandes par des personnes sans expérience, et qui ignorent les nouveaux styles qui peuvent être introduits tous les jours.

IMPORTATEUR ET MARCHAND

TAPISSERIES, PEINTURES, HUILES, VITRES, MASTIC, VERNIS, PINCEAUX, ETC., ETC.

M. McDonald saisit la présente occasion pour annoncer à ses pratiques de la ville qu'ayant à son emploi des ouvriers des plus expérimentés, il est prêt à exécuter toutes les commandes, telles que: Peinture de maisons et d'enseignes, simple et décorative; Peinture à Fresque, Tapissure, Vitrage, et tout ce qui concerne cette branche de commerce, le tout fait dans le dernier goût, sous le plus délat et à court des conditions libérales.

W. M. McDONALD.

Peintre

2 sept. 1875.

EMILE JACOT,



IMPORTATEUR DE Montres & Bijoux fins

ARGENTERIE ET PENDULES,

No. 37, Rue de la Couronne,

ST. ROCH, QUEBEC

M. EMILE JACOT prévient ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il vient de recevoir d'Europe un assortiment considérable de Montres en or et en argent, bijouteries de toutes sortes, etc., etc., qu'il vendra à des prix réduits.

AGENT POUR LES CÉLÈBRES

LUNETTES BREVETÉES DE BLACK.

27 mai, 1876.—2 m.

J. & W. REID

No. 40 RUE ST. PAUL

QUEBEC

Manufacturiers de Papier Feutre pour le lambrissage des maisons et pour mettre sous les tapis.

Papier goudronné pour couvertures de maisons

Papier à envelopper, Gris, Brun, Drabe et Manilla de toutes grandeurs et de toutes qualités

Sacs de papier faits à la machine, pour épicerie et nouveautés, de toute qualité et de toute dimension

Livres blancs, pour comptes ou mémoires, grands ou petits, faits sur commande, dans le plus court délai.

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

De Papier à écrire, d'Enveloppes, de Plumes et d'Encre,

Enfin de toutes sortes de Papeteries.

Le tout au plus bas prix, soit en gros, soit en détail.

Tapisseries, en gros seulement.

J. & W. REID.

27 mai, 1876.—1f.

VIN DE QUININE

DE

CAMPBELL.

Le célèbre tonique fortifiant qui guérit:

La perte d'appétit,

Les dépressions morales,

La dyspepsie,

La débilité, etc., etc.

DEFIEZ-VOUS DES

CONTREFAÇONS À BON MARCHÉ

QUI NE CONTIENNENT

NI QUININE,

NI SHERRY.

Le seul Vin de Quinine véritable est celui de

CAMPBELL.

Nous n'avons rien à faire avec les imitations à bon marché et sans valeur.

En vente chez M. G. Mountain, T. LeDroit, J. B. Z. Du-beau et Gingras & Langlois, à Québec

3 juin, 1876.—6m.

LE REVEIL

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAIT LE SAMEDI

BUREAUX, 19, PLACE D'ARMES, MONTREAL

Abonnements pour le Canada

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. Il n'y a pas de frais de poste.

Pour l'année.....\$3.00
Pour quatre mois..... 1.00

Abonnements pour les Etats-Unis et l'Europe.

Pour l'année.....\$3.50
Pour quatre mois..... 1.25

ANNONCES.

(PAS PLUS DE SIX LIGNES.)

Pour 1 mois..... \$0.75
Pour 3 mois..... 2.00
Pour 6 mois..... 3.00
Pour l'année..... 4.00
Chaque ligne additionnelle..... 0.10

Imprimé et publié par A. Baies, propriétaire et rédacteur-en-chef, 19, Place d'Armes, Montréal